



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE

**VISITE PRÉSIDENTIELLE**

# Aux Non! de la République

P7

**ÉCONOMIE**

*Le diagnostic Edec,  
retour avec  
José Salge*

P4



1,60€



KAMPÀ P2 • ÉDITOS P3 • BRÈVES P6 • FUSINA P8 • SETTIMANA CORSA P24 • AGENDA P26

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

J'AI DIT TOLÉRANCE ZÉRO  
POUR  
LES INCENDIES !

COMPRIS,  
LES PYROMANES ?





Da Roland FRIAS

## Fermezza è chjusura

Sti pochi ghjorni, a Corsica hè stata in core di l'attualità nazionale cù a ghjunta, marti in Aiacciu, di u Presidente di a Repubblica, per a commemorazione di l'assassini di u Prefettu Claude Erignac. S'hè passata issa stonda ind'a stretta Colonna-d'Ornano per rende li omaggiu, 20 anni dopu. Una piazza porta oramai a so casata è u so nome cù un alivu piantatu à mezu è una scrizzione sculputa in terra: «un homme, une place». In giru à i so dui figlioli, Dominique Erignac, a veduva di u Prefettu chì vultava per a prima volta sopralocu dapoi a strage chì hà culputu a so famiglia, hà spartutu a so emuzione è ramintatu un'infrastrada cara à u so maritu: «*scurdassi d'un crimine hè un crimine*». Hà dettu dinò ch'ella sperava chì «*a Repubblica ùn s'addibiliscerà mai in Corsica*». Per Emmanuel Macron, «*a Corsica, terra di fjierezza è di dignità, hè stata imbruttata da sta disgrazia, prima d'aghjunghje chì «consacrendu sta piazza in memoria di Claude Erignac, sigillemu a nostra unione irrimuibile in core di a Repubblica*». Era presentatu issu spiazamentu di u Capitatu francese cum'è «delicatu» da a stampa. Ramintemu chì u sabbatu nanzu ci era statu una manifestazione vulsuta da i patroni di Cullettività Di Corsica, in reazione à a chjusura di u Guvernu per a ricunniscenza è a presa in contu di a dimensione pulitica di a quistione corsa; è dopu à i so scontri cù u Primu Ministru è u Presidente di u Senatu. Hà addunutu sta mossa in Aiacciu parechje millaie di persone; 25000 secondu l'organizzatori, 6000 per a Prefettura. Ma da u parè generale hè stata una scumessa riesciuta. Tandù, s'aspettava chì, ind'u discorsu chjaru, u successore di François Hollande «*apressi negoziazione custruttive da tuccà infine una situazione appaiata trà a Corsica è Parigi, è compie 40 anni di difficoltà è di conflitti*». U primu ghjornu di a so visita, fendu prova di fermezza à u filu di e so intervensione, cù d'altronde parole dure in quantu à i diritti di a difesa, dinunziate da l'Ordine di l'avucati d'Aiacciu, o solu cù l'annunziu d'un'avvicinanza di i prigionieri detti «pilitichi» secondu i casi è for'di quelli di u «commando Erignac», pare chì stu primu spiazamentu di u Presidente Macron in Corsica ùn sia statu à l'altura, in vera, di l'attese bramate... ■

À MODUNOSTRU  
À MODUNOSTRU

### ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevsta, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur).

#### BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

#### BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 90

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

#### AVEC LA COLLABORATION DE:

Batti, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

#### PUBLICITÉ Corse Regipub SAS

M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 1 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR



• Fondateur Louis Rioni •

### Vous vivez

en Centre-Corse,  
dans le Cap,  
la région de Bonifacio  
ou le Sartonais,  
vous avez  
une bonne connaissance  
de la vie publique,  
culturelle, associative  
et sportive  
dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre  
en lumière les initiatives  
qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou  
prendre des photos?

L'ICN recherche ses  
correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

ÉDITOS

## Girondin, mais « en même temps » jacobin!

*Le Président de la République était à Ajaccio le 6 février pour dévoiler la plaque commémorative érigée à l'occasion du 20e anniversaire de l'assassinat du préfet Claude Erignac et inaugurer la place qui portera son nom, sur le lieu même où il fut tué. Il était accompagné des deux enfants du préfet et de sa veuve, qui rappela qu'elle revenait sur ce lieu «maudit» pour elle, espérant le voir devenir un lieu de fraternité, de mémoire, parce qu'il est important que la vie l'emporte... Évènement légitime pour marquer, 20 ans après, un crime rarissime, pour ne pas dire unique, celui de l'assassinat d'un préfet de la République en fonction. Ce tragique évènement fut marqué par la réaction citoyenne d'une foule considérable qui exprima le 11 février 1998 son incompréhension et sa colère.*

*Mais « en même temps », le président s'est fait accompagner aussi par un ancien ministre «intermittent du gouvernement» de l'époque, qui offrit à la Corse le préfet incendiaire ou boutefeux de triste mémoire. Faute de goût pour certains, manque de tact pour beaucoup d'autres, le fait est là.*

*Le 7, Emmanuel Macron était en Haute-Corse pour prononcer un discours très attendu par les élus de la majorité territoriale forts de leur succès électoral, mais aussi par tous ceux qui attendent ou espèrent une évolution vers une véritable autonomie, la coofficialité de la langue corse, un statut de résident... Quid de l'expression du chef de l'État? Au centre culturel Alb'Oru, à Bastia, Emmanuel Macron a égrené ses réponses face aux revendications des élus territoriaux: non pour la coofficialité de la langue, non pour le statut de résident, non pour l'autonomie fiscale, mais la Corse bénéficiera, comme les autres régions, du transfert partiel de la TVA...*

*Bigre! La liste n'est pas généreuse! Alors, le Président a sorti sa hotte de Père Noël, pour faire meilleure impression: sécurité (ce seront des effectifs policiers en plus); santé (des conseils, quelques crédits, peut-être un ou des tours de passe-passe); accompagnement des personnes âgées; couverture 4G; définition de l'île comme territoire innovant pour un développement durable intégré; implantation prochaine d'un Intercampus européen d'hôtellerie, gastronomie et œnologie.*

*Et, cadeau-bonus, l'inscription de la Corse dans la Constitution, les élus étant invités à plancher dans le mois qui vient! Au soir, le ministre de l'Intérieur, impérial et rayonnant devant les micros, constatait que «la Corse pouvait s'ouvrir au monde» grâce à la «vista» présidentielle. Tout est dit. Mais «en même temps», tout reste à voir. ■ Paul AURELLI*

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>



EDEC

# UN DIAGNOSTIC POUR DÉVELOPPER EMPLOI ET COMPÉTENCES

**Depuis 5 ans, les TPE et PME agro-alimentaires insulaires peuvent bénéficier d'un diagnostic stratégique personnalisé via le dispositif Edec. Un regard extérieur et objectif qui permet aux entreprises de faire un état des lieux et de fixer objectifs et moyens. Le retour d'expérience de José Salge, dirigeant de L'Isle aux desserts.**

**C'**est certainement dans le domaine de l'agroalimentaire que la Corse dispose des filières de production les plus variées. Leur qualité ne fait, généralement, aucun doute. Depuis 2013, elles peuvent bénéficier « d'actions de diagnostic stratégique personnalisé » afin d'évaluer leurs potentialités ou leurs points faibles, de développer leur montée en compétence et d'accompagner leur esprit d'innovation. Il s'agit du dispositif Edec [Engagement de développement de l'emploi et des compétences] placé sous l'égide de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi [Dircctce], de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat et de l'Opcalim [organisme paritaire agréé rassemblant les entreprises des l'industrie alimentaire, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail] avec le concours de l'Isara-Lyon, école d'ingénieurs spécialisée dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, du développement rural et de l'environnement ce dispositif. Trente-cinq TPE et PME en ont bénéficié. L'Isle aux desserts, que dirige José Salge à Saint-Florent est l'une d'entre elles. « L'histoire de la Maison Salge et de l'Isle aux Desserts, notre marque déposée, c'est d'abord l'histoire d'une passion familiale, souligne José Salge, maître artisan, pâtissier et glacier. Mes parents ont créé notre boulangerie-pâtisserie au cœur du village. C'était en 1962. Depuis, elle n'a cessé d'évoluer. Pour ma part, j'y travaille depuis l'âge de 18 ans. Mes enfants y travaillent aussi... » Il a reçu une formation de terrain, effectué des stages dans des maisons prestigieuses – chez Lenôtre notamment – mais plus que tout, chez lui, domine l'amour du travail bien fait, associant tout naturellement respect de la tradition et savoir-faire ancestral aux technologies récentes. « Les pains, les petits gâteaux, les chocolats, les glaces et les sorbets sont garantis fabriqués maison. Nous nous attachons à incorporer, dans nos recettes, un maximum de matières premières issues du travail de producteurs locaux sélectionnés ». Cependant, les normes, dans le domaine de l'agroalimentaire, ont considérablement évolué. Les outils aussi. De même que changent les goûts du public. « C'est aussi ce qui fait l'intérêt du métier, sourit-il. Tout en gardant nos valeurs, il faut savoir s'adapter. L'expérience, les connaissances acquises au fil des ans viennent s'enrichir des possibilités offertes par les moyens modernes de production et de gestion. Elles nous permettent de coller aux attentes nouvelles et multiplient notre créativité, notre performance, nous permettent d'améliorer notre qualité. » Les nouveaux ateliers ont été installés en 2006 dans la zone industrielle de Saint-Florent et outre les pains, l'Isle aux Desserts de José Salge, c'est maintenant une gamme de près de 80 variétés de pâtisseries, glaces et sorbets.



Photos Claire Giudici

Les parfums locaux – arboise, brocciu, myrte sauvage, châtaigne, cédrat, miel AOP, yaourt corse, etc. – en garantissent le succès. L'entreprise emploie 16 salariés, auxquels viennent s'ajouter une dizaine de personnes durant la saison estivale. Cela dit, relève José Salge, «*au sein d'une entreprise telle que la nôtre, qui a déjà plus de 50 ans d'existence, on a vu passer tant de choses, assisté à tant de mutations – technologies, attentes des consommateurs, relations aux banques, aux impôts, normes de sécurité, normes du social... Nous devons être en alerte constante, sur un horizon à 360°! Il n'est pas toujours facile, dans ces conditions, d'analyser sa pratique. Un regard extérieur, c'est intéressant. Le dispositif Edec nous permet de déterminer nos points forts, nos points faibles, nos potentialités, l'éventuel cap nouveau à suivre. Il nous permet de cibler des corrections et de recevoir, le cas échéant, les formations adéquates. Nous avons déjà travaillé sur l'étiquetage il y a deux ans. Nous avons maintenant un travail à accomplir concernant la communication. C'est essentiel dans le monde actuel.*» Il y a peu, l'entreprise a fait l'objet d'un retour d'expérience et d'une analyse, présentés par Valérie Choffez, consultante en marketing et stratégie des entreprises à l'Isara, en présence de Gérard Gavory, préfet de Haute-Corse, Jean-Charles Martinelli, président de la Chambre des métiers de la Haute-Corse, Jérôme Seguy, sous-préfet de l'arrondissement Calvi-Conca d'Oro. La Direccte était représentée par son directeur, Loïc Poché, et Sébastien Giudicelli, ingénieur. Egalement présent Claudy Olmeta, maire de Saint-Florent.

La durée d'un «audit» effectué par le cabinet de consultants spécialisés de l'Isara s'étend sur deux jours et demi, dont un en entreprise. Il se complète d'un plan de formation personnalisé. Ses objectifs sont d'identifier les fonctions clés que l'entreprise doit maîtriser pour améliorer sa stratégie, lui permettre de connaître les impacts de son projet sur l'activité, apprécier les spécificités et besoins, mais également d'évoluer ou d'intégrer des outils opérationnels nouveaux en matière de gestion des ressources humaines (recrutement, gestion du personnel, formation, etc.) ou de gestion des compétences, d'organisation du travail et impliquer les ma-

nagers dans la réussite collective de l'entreprise. Sur la base des diagnostics établis, des actions de «formation accompagnement» ont déjà été menées: en 2015, elles portaient sur la fonction «emballage» des produits et dix entreprises avaient été concernées. En 2016, en vue de préparer l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme au 1er janvier 2017, elles furent dix encore à travailler sur la réglementation de l'étiquetage alimentaire. Dix autres, cette même année, avaient également travaillé sur «la maîtrise et la construction du prix de revient». En 2017, huit nouvelles entreprises ont bénéficié de ce diagnostic stratégique personnalisé. Le dispositif Edec est financé par la Direccte pour un montant global de plus de 100 000 € sur 4 ans, dont 27 500 € en 2017.

Ces entreprises qualitatives, performantes, dans une île qui bat des records en matière de chômage, peinent néanmoins à trouver du personnel. «*Il s'agit de métiers en tension. Pourtant, cette année, nous n'avons pas trouvé d'apprenti*» remarque José Salge. La profession est médiatisée, la télé-réalité présente souvent des programmes autour de la pâtisserie, mais entre faire un gâteau pour quelques amis et travailler dans une PME, il y a une différence. «*Ces programmes ont ceci de positif qu'ils peuvent nous amener quelques personnes, même si parfois certains peuvent être déçus.*» En effet, la vie en entreprise ne correspond pas véritablement à l'univers des télé-réalités! Aussi, ce que ce que souhaiteraient les professionnels – pour pouvoir surfer également sur ces engouements médiatiques – c'est la mise en œuvre de formations pratiques, au contact direct du monde du travail. Une véritable valorisation qui passerait aussi par une reconnaissance de l'action des tuteurs qui prennent en charge le jeune, lui accordent du temps, transmettent leurs connaissances et leur savoir-faire. «*La fonction de transmission est une fonction importante qui mérite d'être reconnue, et pas nécessairement ou exclusivement de façon financière. Il y a tant de moyens de souligner la qualité du tuteur et de l'entreprise!*» estime José Salge. D'autant que plus de 80% des jeunes qui ont suivi une formation pratique trouvent un emploi.... ■ Claire GIUDICI

# 3900

Les chiffres de la semaine

logements mis en chantier en Corse, en cumul sur 12 mois, au mois de décembre 2017, dont 49% de logements individuels, soit une contraction de 20,4% par rapport à l'année 2016.  
Source CorsiStat.

# 14 115

Les chiffres de la semaine

logements sociaux: en progression de 4,2% sur un an, soit 570 logements de plus, le parc locatif social corse représentait, 10% des résidences principales insulaires au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## IL FALLAIT LE DIRE

«Le Président de la République est un lecteur de Hegel, grand bien lui fasse, mais je suis persuadé qu'il lit aussi Sénèque et Corneille; qu'il est nourri des pages essentielles que ces deux auteurs ont écrites sur la clémence. La clémence peut, dans certaines circonstances, être un synonyme de faiblesse; mais lorsque sont en jeu la réconciliation, la guérison des blessures, la paix civique, elle est celle de la lucidité et du courage»

estimait l'écrivain **Gabriel Matzneff** dans une tribune publiée le 7 février par *Le Point* et consacrée à la visite d'Emmanuel Macron en Corse. Il faut croire que si Jupiter lit Hegel, il ne lit pas Matzneff.

# 50

Les chiffres de la semaine

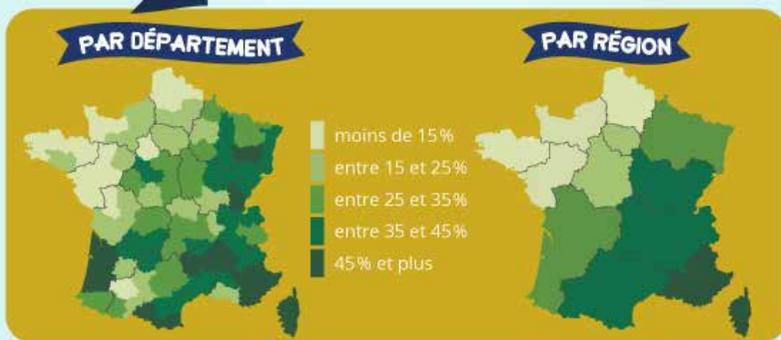
exposants (professionnels du tourisme, artisans, producteurs, viticulteurs, start up) attendus le 31 mars au théâtre des Folies Bergères à Paris, à l'occasion du salon La Corse en capitale.

## L'IMAGE DE LA SEMAINE

### TAUX DE BOISEMENT

#### PAR DÉPARTEMENT

#### PAR RÉGION



#### TOP 3

#### DES DÉPARTEMENTS

LES PLUS BOISÉS



#### TOP 3

#### DES RÉGIONS

LES PLUS BOISÉES



Sources : le mémento Inventaire Forestier IGN 2017 concernant la France métropolitaine

## HAUT

Une subvention d'investissement de 200 000 € accordée à la Ville d'Ajaccio par le ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac) 2016. Une aide allouée pour la réalisation des travaux de la halle aux marchés de la place Campinchi. C'est la première fois que la Ville d'Ajaccio, qui a fait acte de candidature en janvier 2017 via la SPL Ametarra, maître d'ouvrage du projet, est bénéficiaire de ce dispositif d'Etat destiné à soutenir les activités commerciales et artisanales de proximité.

## BAS

Si, en moyenne sur la France, la pluviométrie cumulée entre le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et le 28 janvier 2018 était la plus forte enregistrée sur la période 1959-2018, supérieure à la précédente référence haute (décembre 1981-janvier 1982), des déficits demeuraient toutefois dans certaines régions : de l'ordre de -10% sur le Centre Ouest et jusqu'à -40% pour la Corse, indiquait Météo France. Début février, les barrages de l'île affichaient un taux de remplissage de seulement 50%.

## FRAGILE

Fais ce que je dis, pas ce que je fais... En matière d'application des réglementations européennes, les pays les plus prompts à se poser en donneurs de leçon sont parfois les plus enclins à se dispenser de donner l'exemple. C'est du moins ce qu'indique un rapport de la Commission européenne qui passe en revue les infractions aux lois de l'Union européenne commises en 2016 par les pays membres. Premier constat, cette année-là, le nombre de plaintes publiques contre des états a atteint son plus haut niveau depuis 2011 avec 3 783 nouvelles plaintes enregistrées et concernant principalement trois pays : l'Italie, l'Espagne et la France. Cela étant, en matières d'infractions constatées quant à l'application ou la transposition des lois de l'UE, la palme revient à l'Allemagne, qui ne ménage pourtant pas ses critiques à l'égard des autres pays. Viennent ensuite l'Espagne, la Belgique, la Grèce, le Portugal et la France.

VISITE PRÉSIDENTIELLE

# Aux non ! de la République

*Comme à Davos, Emmanuel Macron a affirmé à Ajaccio puis à Bastia, que la France était de retour.*

*D'aucuns diront qu'on ne la savait pas partie.*

*Mais peut-être était-ce le message que*

*l'Hexagone avait envie d'entendre.*

*Ce que la majorité territoriale*

*n'aura pas manqué d'entendre, elle,*

*c'est que dans « girondin » il y a d'abord « giron ».*

**« Pour cela, je ferai trois choses avec vous : investir, libérer, et protéger. »**

C'était le 7 avril 2017, à Furiani. Sur fond de drapeau corse. Sur fond de campagne électorale, aussi, ou peut-être même surtout. Le candidat Macron citait Pascal Paoli et sa constitution si résolument avant-gardiste. Il n'hésitait pas à rappeler que la Corse était dotée de tous attributs d'une république moderne dès 1755 – c'est-à-dire avant que la France ne s'invite dans son histoire puis ne découvre le charme de la démocratie, non sans passer par la case Terreur. Il citait volontiers Michel Rocard exhortant les Jacobins à ne pas tuer la paix ; s'avancit sur la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales, comme l'avait du reste fait avant lui le candidat Hollande. Puis 10 mois, jour pour jour, ont passé.

Le candidat est devenu Président de la République, l'agonie du PS, l'odyssée de François Fillon et l'inquiétante poussée du FN lui ayant ouvert, plus encore qu'un boulevard, une voie royale. Son parti, tout nouveau tout beau lui aussi, La République en marche (LREM) s'est assuré l'avantage aux législatives de juin 2017, marquées, il est vrai, par un taux d'abstention record que ses partisans balaient volontiers d'un revers de main, pour mieux souligner peu après la non-participation, pourtant moindre, à l'élection territoriale de décembre dernier. Toutefois, s'il est bien un territoire où l'ancien banquier s'est à trois reprises trouvé à court de crédit, c'est bien la Corse qui, pas plus à la présidentielle qu'aux législatives puis aux territoriales, n'a emboîté gaillardement le pas à ses « marcheurs ». Il faut croire que c'est une attitude qui se paie, avec intérêts. Quitte à signifier que dans « girondin », il faut avant tout entendre « giron ». Quitte, également, à ce que celui qui se fait fort de mettre un terme à la diffusion de *fake news*, prenne quelques libertés avec les faits.

On passera [ou pas] sur l'éloge appuyé fait à Jean-Pierre Chevènement, qui restera surtout dans les mémoires pour avoir, entre deux démissions, installé en Corse le préfet Bernard Bonnet. Ou sur le panégyrique de services d'enquête qui, empêtrés dans des querelles internes, des conflits d'ego, ont multiplié les arrestations arbitraires, conduit à des mises en examen totalement injustifiées.

Mais que penser de l'accent mis sur l'apparente nécessité de doter la Corse... d'effectifs de police supplémentaires ? Si, régulièrement, les syndicats de policiers réclament davantage de moyens humains, il n'en demeure pas moins que la Corse a toujours présenté en la matière des « ratios très favorables » pour reprendre une expression du ministère de l'Intérieur. En outre, si on se fonde sur le bilan statistique pour 2017 publié par ce même ministère de l'Intérieur\*, bien que l'île ait son lot en matière d'insécurité et de violence, elle ne se signale pas non plus par une anormale recrudescence de la criminalité et de la délinquance. Certes, il y a un taux d'homicides par habitant « significativement différent » de 0,05 pour 1000 habitants, contre une moyenne nationale de 0,01. Pour autant, en valeur absolue, la moyenne des homicides recensés en Corse-du-Sud [5,7] et en Haute-Corse [8,7] pour les années 2015, 2016 et 2017 est loin d'être la plus élevée et reste en deçà de nombreux départements métropolitains, de la Gironde [16] aux Bouches-du-Rhône [56].

Comment ne pas être surpris de voir exclure la possibilité d'un statut de résident en arguant notamment de son incompatibilité avec le droit européen ? Ou ne pas être sidéré d'entendre, quelques heures plus tard, la ministre Jacqueline Gourault (manifestement plus douée pour l'exploration de ses fosses nasales en direct que pour l'approfondissement de ses dossiers\*), affirmer très tranquillement sur RTL que faute d'incinérateur la Corse n'a que « des décharges sauvages ». Sympa pour le Syvadec...

Au point qu'on est en droit de se demander si le discours de Bastia, sur fond de drapeaux tricolores, censément à l'attention des Corses, ne s'adressait pas plutôt à l'Hexagone et à cette opinion publique française dont, à en croire les derniers sondages de popularité, l'enthousiasme tend à mollir. Une déclinaison de circonstance du « France is back ! » de Davos. Il faudrait croire alors que la meilleure façon de « marcher », c'est de piétiner des propositions validées par un vote démocratique, en lâchant au passage, de façon ostensible, quelques poignées de billets et, à défaut des clés du camion, celles de la 4G. ■ PMP

\*[www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2017-premier-bilan-statistique](http://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2017-premier-bilan-statistique)

\*cf la vidéo de nos confrères de Corse Matin : [www.corsematin.com/article/derniere-minute/video-discours-de-macron-a-bastia-la-reaction-de-madame-corse](http://www.corsematin.com/article/derniere-minute/video-discours-de-macron-a-bastia-la-reaction-de-madame-corse)





## LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

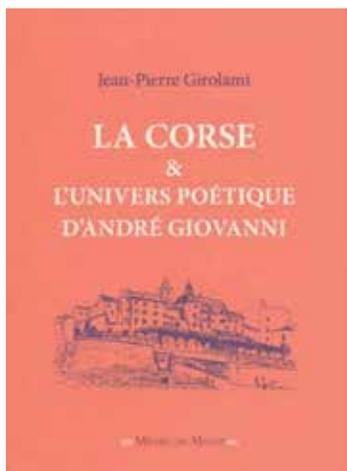
LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

### André Giovanni

Le premier ouvrage d'André Giovanni, *L'Offrande à la Corse*, édité chez Albatros en 1985, il me le dédicaça fort aimablement : j'ai encore ce bel exemplaire de poèmes et récits, ornés d'un frontispice d'Henri Landier et préfacés par Gustave Thibon. Quelques années après certains de ces textes furent repris dans un CD, chantés par A.Ciosi ou récités par Marie-José Nat et Jean-François Rémi. Le chanteur m'avait d'ailleurs annoncé à l'époque l'intérêt qu'il portait à ce projet qui n'eut pourtant qu'un modeste succès malgré ses illustres interprètes. Des souvenirs me reviennent ainsi de ces temps de renouveau littéraire et culturel insulaire dont nous nous félicitons tous et où chacun tentait d'apporter sa propre pierre à une commune visée. Certains des insulaires éloignés, dont je fus avec beaucoup d'autres, choisirent alors le retour sur l'île, d'autres demeurèrent dans cette sorte d'exil particulier d'où ils continuèrent leur travail d'écriture, ponctué par de brefs séjours au pays d'origine : c'est le cas de Giovanni sur la production duquel le journaliste Jean-Pierre Girolami s'est penché dans un tout récent ouvrage intitulé *La Corse et l'univers poétique d'André Giovanni*.

Disons donc d'emblée que si la poésie semblait constituer la préférence avouée de l'auteur étudié, celui-ci a souvent opté pour la prose puisque des récits, des nouvelles, des romans ou des essais ont complété une riche bibliographie, favorisée sans doute aussi par la qualité de journaliste éditorialiste du fondateur de quelques bons périodiques à grand tirage touchant, on le sait, à diverses thématiques très populaires. C'est dans cet ensemble de publications que Girolami a su puiser pour nourrir sa propre réflexion sur les lignes de force poétiques d'un univers où poèmes et proses semblent incessamment converger vers ce pôle d'amours sublimées de l'île, du village familial de Vintiseri ou de la région typée du Fiumorbu. La simple déclinaison de l'intitulé des chapitres indique précisément la démarche adoptée, qu'elle décrit ou développe sous des formules heureuses et percutantes ou l'éclairage d'épigraphes ajustées : «*La Corse, 'terre patrie' de l'identité*», «*Soliste de la corsitude solidaire du choeur antique*», «*Muses en beauté / Des femmes comme des îles*», «*Une 'pureté sauvage' traversée de forces magiques*», «*De la vie considérée comme un des beaux-arts*», «*Un sourcier de la 'mémoire identitaire'*». Il est vrai que l'abondance et la variété des sujets généraux traités par Giovanni laisse une belle latitude à l'analyste comblé dans sa foisonnante moisson.

La Corse dans ce bouquet tient évidemment la place principale, soit par le rôle que lui assigne fort justement l'enfant devenu homme, éduqué d'abord par une famille et une communauté villageoise, puis modelé et enrichi dans ses sentiments profonds à la fois par la marque ancienne des paysages, le bonheur des rencontres, la vertu des personnages qui contribuent peu à peu à l'élaboration d'une sorte de philosophie de vie. En tout cas d'une belle existence où le métier n'est jamais très éloigné en somme de la matrice reconvenue et célébrée. Ni de l'empreinte poétique qui irriguait le recueil de l'*Offrande* première. C'est donc cet «univers poétique» que Girolami veut nous donner en partage et il le fait à la fois avec sérieux et admiration en reprenant de très nombreux passages tirés des ouvrages de l'auteur présenté : certains des vers les plus plaisants, des dialogues les plus éloquentes, des prières les plus ferventes, des formules les plus frappantes. Par ailleurs un appareil de notes et le rappel exhaustif des publications complètent ce petit ouvrage et en font un guide utile pour qui voudrait mieux connaître l'oeuvre de Giovanni et l'invitent ainsi à une lecture ou une relecture. ■



Jean-Pierre Girolami,  
La Corse & l'univers poétique  
d'André Giovanni,  
Michel de Maule éditeur, 2017



## CREATION DE SOCIETE

N° 01



Office Notarial

35, rue Gonod,  
63000 Clermont-Ferrand

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Michel DALLOUBEIX, Notaire à Clermont-Fd, le 10/01/2018 en cours d'enregistrement et publication au SPF d'AJACCIO, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Objet :** L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Dénomination sociale :**

**SCI LES BOUGAINVILLIERS**

**Siège social :** ZONZA [20144], Budriesa, Lot 54 du Lotissement «Domaine de Punta d'Araso».

**Durée :** 99 années

**Capital social :** 1.100.000,00 Euros dont 300.000,00 € en numéraire, et 800.000,00 en apports immobiliers, divisé en 1.100 parts, de 1.000,00 € chacune. Toutes les **cessions de parts** à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception des donations à titre gratuit consenties par un associé à ses descendants qui sont libres. **Gérants :** Mr Jean Louis ESCURET et Mme Maryvonne BOULDOUYRE, son épouse, demeurants à ROMAGNAT [63540] Le Chantou, Opme.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

Pour avis, Le Notaire.

N° 02

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** LES MIGNONS **Capital initial :** 500 euros **Capital min :** 500 euros **Capital max :** 100000 euros. **Siège :** Résidence Artois, boulevard Benoite Danesi, 20200 Bastia. **Objet :** Promotion de toute action favorisant l'accueil des enfants non scolarisés (petite enfance), création de gestion d'un service concourant à ce but : la création d'une micro crèche, crèche, multi-accueil, garderie ou toutes structures permettant l'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans. Mise en place de diverses activités destinées à la petite enfance et à toutes les personnes intéressées par ce public. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mme MOUALEK Cynthia Résidence Artois, bd Benoite Danesi, 20200 Bastia. La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. **RCS :** Bastia.

N° 03

## LAMUR

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Route de la Mer  
Migliacciaru  
20243 Prunelli di Fiumorbo  
RCS Bastia

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Prunelli di Fiumorbo du 16 janvier 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination sociale :** LAMUR

**Siège social :** Route de la Mer, Migliacciaru, 20243 Prunelli di Fiumorbo

**Objet social :** L'activité de carrosserie, de peinture, le remorquage, le nettoyage et l'entretien de tout type de véhicules, l'achat et la vente de pièces automobiles, l'achat et la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion et les commerces de tous accessoires, objets, marchandises, huiles et graisses, et toutes activités liées et se rapportant à l'objet social.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros

**Président :** Mr MURACCIOLE Laurent demeurant Route de la Mer, Migliacciaru, 20243 Prunelli di Fiumorbo

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis, Le président.

N° 04

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/01/18, il a été constitué : **SCI SULERIFE Capital :** 100euros **Siège social :** 68 Hameau de Guaitella, 20200 VILLE DI PIETRABUGNO **Objet social :** La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique. **Gérance :** Mr David BRACCINI demeurant au 77 rue du Faubourg Saint Denis, 75010 PARIS **Cessions de parts sociales :** Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

N° 05

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Poggio Mezzana du 25/01/2018, il est constitué une SCCV présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCCV PONTICCHIO

**Forme :** Société Civile de Construction Vente

**Siège :** Lieu-dit Ponticchio Suprano, 20230 Poggio Mezzana

**Objet :** Construction, Vente

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

**Capital :** 100 euros

**Gérant :** Mr Sousa da Silva Jorge Valentin demeurant Lieu-dit Ponticchio Suprano, 20230 Poggio Mezzana

**Immatriculation** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

N° 06

## NATHIRALIA

Société Civile Immobilière  
Au capital de 300 euros  
Siège social :  
2, Rue du Commandant Bonelli  
20200 Bastia

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 01 Février 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale :** NATHIRALIA

**Siège social :** 2, Rue du Commandant Bonelli, 20200 Bastia

**Objet social :** La propriété, l'administration, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaires par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement.

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 300 euros

**Gérante :** Madame GHILINI épouse ARNOS Nadège, née le 20 Mars 1983 à BASTIA demeurant 2, Rue du Commandant Bonelli, 20200 Bastia.

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

N° 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sarrola-Carcopino du 01/02/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale :** AC BALEONE

**Siège social :** RN 194, Baléone Centre, 20167 Sarrola-Carcopino

**Objet social :** Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance :** M. Mathieu, Octave, Gilbert CASALONGA, demeurant Lieu-dit Rotajolo, Agosta Plage, 20166 Porticcio,

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 08

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/01/2018, il a été constitué une SAS dénommée MWASH. **Siège social :** pôle de quartello 2 - rte de mezzavia 20090 Ajaccio. **Capital :** 100 euros. **Objet :** conseil et d'assistance opérationnelle aux entreprises. **Président :** M. Thierry de Molinari, 6 rue st louis en l'isles 75004 Paris. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation** au RCS de Ajaccio.

N° 09



SOCIETE D'AVOCATS ETIC  
**Me Benjamin LAGLEYRE**  
**Me Stéphane EYDELY**

55, Avenue du Général de Gaulle  
47000 AGEN

Tél. Agen : 05.53.48.08.00

Bordeaux : 05.33.891.790

Pau : 05.59.82.82.83

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à AGEN du 23/01/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile de Construction Vente

**Dénomination sociale :**

**LES JARDINS DES MYRTES**

**Siège social :** Hameau de Campestra, 20138 Coti-Chiavari

**Objet social :**

- L'acquisition de tout terrain à bâtir, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes au terrain, l'acquisition de tout immeuble bâti en vue de sa démolition ;

- L'aménagement, l'édification et la construction de tout bien immobilier ;

- La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 3000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance :** Patrick BRUNEAU, demeurant Lieu-dit "Montardit", 47260 VERTEUIL

D'AGENAIS et Christian MARUTTI, demeurant Villa "Montour", 47200 MAUVEZIN SUR GUPIE

**Clauses relatives aux cessions de parts :** Agrément requis dans tous les cas, donné par les associés représentant plus des 2/3 des parts sociales

**Immatriculation de la Société** au RCS d'AJACCIO.

N° 10

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** BP PARIS

**Forme :** SARL

**Capital :** 10.000,00 Euros

**Siège social :** Route des Cèdres Résidence Parc Impérial, le Taverny, 20000 AJACCIO

**Objet :** En France et à l'étranger, directement ou indirectement, la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, G.I.E. français ou étrangers, créés ou à créer dont notamment la détermination de participation dans des sociétés ayant pour objet la mise à disposition au public d'espaces de stocks et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de tous instruments financiers, de fusion, d'achat de fonds de commerces, etc, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur desdites participations.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

**Gérance :** Mr Caron Emmanuel, demeurant 30, Rue Gay Lussac, 75005 PARIS La société sera immatriculée au R.C.S AJACCIO.

**M.S.M.A**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 1000 euros**  
**Siège social : Immeuble Casabrasil**  
**RN 198, 20221 Santa Maria Poggio**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Santa Maria Poggio du 25/01/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :** M.S.M.A

**Siège social :** Immeuble Casabrasil, RN 198, 20221 Santa Maria Poggio

**Objet social :**

- Négoce de maisons en bois en kit,  
 - Négoce de bois et de meubles en bois  
 - Import export de bois.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros

**Gérance :** M. Mathias ANGELI, demeurant Les Pavillons du Golfe, Favone, 20135 Conca

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

**OPTIQUE BALBI BALEONE****AVIS DE CONSTITUTION**

**FORME :** Société à Responsabilité Limitée  
**DÉNOMINATION :**

**OPTIQUE BALBI BALEONE**

**SIEGE SOCIAL :** Immeuble les Jardins de Bodiccione, Bât. A, Boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio

**OBJET :** L'exploitation d'un magasin d'optique et d'une façon générale, la vente et les transformations d'optique et lunetterie, en particulier lunettes à verres correcteurs et solaires, microscopes, jumelles et tous appareils de mesure ainsi que la vente d'étuis et de tous instruments d'optique, la contactologie, lentilles de contact, produits d'entretien, audioprothèse.

**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

**CAPITAL :** 35.000 euros

**GERANCE :** Monsieur André BALBI demeurant 36, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à L'ILE-ROUSSE en date du 29 janvier 2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION :** AFCAPINIELLI,  
**SIEGE SOCIAL :** Avenue Paul Doumer, le Petit Prince Saint Ex, 20220 L'ILE-ROUSSE [Corse]

**OBJET :** L'acquisition et la gestion de tout bien immobilier à des fins de locations et d'hébergements de type parahôtellerie ; l'exploitation de tables et chambres d'hôtes ; et l'exploitation de gîtes.

**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**CAPITAL :** 1500 euros

**PRESIDENT :** Monsieur ANTOINE CAPI-  
 NIELLI, demeurant Avenue Paul Doumer, l'Île-Rousse,

**IMMATRICULATION :** Au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, le Président ou le représentant légal.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte S.S.P. à PORTO-VECCHIO, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

**DENOMINATION :** A.G.C.E

**DUREE :** 99 Années

**SIEGE SOCIAL :** Résidence La Marine, Quai Pascal Paoli - 20137 Porto-Vecchio  
**OBJET SOCIAL :** Prestations de services et de conseils en matière opérationnelle (gestion, reporting, direction des ressources humaines, relations bancaires) pour toutes opérations industrielles commerciales et financières.

**CAPITAL SOCIAL :** 1000 Euros

**Transmissions des actions :** Toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

**Admission aux assemblées :** Le droit pour chaque actionnaire de participer aux assemblées est subordonné à la simple justification de son identité.

**Exercice du droit de vote :** Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action à droit à une voix.

**PRESIDENT :** Mr Thierry JANOIS demeurant Résidence La Marine, Quai Pascal Paoli - 20137 Porto-Vecchio

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date à Poggio Mezzana du 26/01/2018, il est constitué une SCCV présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCCV ROSULINA

**Forme :** Société Civile de Construction Vente

**Siège :** Lieu-dit Ponticchio Suprano, 20230 Poggio Mezzana

**Objet :** Construction, Vente

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

**Capital :** 100 euros

**Gérant :** Mr Sousa da Silva Jorge Valentin demeurant Lieu-dit Ponticchio Suprano, 20230 Poggio Mezzana

**Immatriculation** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** C&G **Capital initial :** 300 euros **Capital min :** 30 euros **Capital max :** 30000 euros. **Siège :** 1 Impasse de Ville 20200 Bastia. **Objet :** Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. **Durée :** 99 ans. **Gérant :** M. MINGAM Guillaume 2 d rue du Calvaire 35510 Cesson-sévigné. Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas. **RCS :** Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEVIE du 19-12-2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :** ALTA ENERGIE

**Siège social :** Ciniccia, 20170 LEVIE

**Objet social :** Exploitation forestière, fabrication de bois énergie, traitement des déchets de bois et recyclage, travaux forestiers et agricoles

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros

**Gérance :** M. Frédéric GRAZIANI, demeurant Cours Simon Casanova, 20112 MELA DE TALLANO

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

**AVIS DE CONSTITUTION**

En date du 06/02/2018, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** PZ CORSICA

**Forme :** S.A.S. **Capital** variable

**Capital :** 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune

**Capital minimum :** 100 euros

**Siège social :** 21, Marina Rossa - Route de Cala Rossa - 20137 Lecci

**Objet :** Toutes activités de conseil et de services en matière de construction et de financement immobilier

**Durée :** 99 ans

**Date de clôture :** 31 décembre

**Présidence :** Paolo ZANELLI demeurant : 17 rue Pierre Brossolette - 94120 Fontenay sous Bois

**Immatriculation** au R.C.S d'Ajaccio.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date à PRUNELLI DI FIUMORBO du 25 janvier 2018 a été constituée la société «RPIngénierie», SARL au capital de 500 euros, dont le siège est à PRUNELLI DI FIUMORBO [20243], Lieu dit Marfisola, ayant pour objet : l'Assistance à Maître d'Ouvrage (AMO), l'Ordonnancement, Pilotage et Coordination de projet de construction (OPC), l'Ingénierie des travaux de la construction, les Etudes, métrés, vérifications tout corps d'état relatifs à des projets de construction, le Suivi administratif des marchés de travaux. Monsieur Romain PETRONI demeurant SARI SOLENZARA [20145], A Muvra d'Oru, route de Sari, a été désigné en qualité de gérant. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 25/01/2018, il a été constituée une SCI :

**Dénomination :** CONSTANTIN

**Siège social :** Lieu-dit La Majone - Lotissement Nielucciu - 20290 Lucciana.

**Capital social :** 1.000 €.

**Objet social :** L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La vente de tous immeubles et biens immobiliers. **Durée :** 99 ans. **Gérant :** Mr Thomas FAGOT demeurant Lieu-dit La Majone - Lotissement Nielucciu - 20290 Lucciana.

**Immatriculation** au RCS de Bastia.

**MODIFICATION GERANT****L'ALIVI DI L'OSARI**

**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 2000.00 €**  
**Siège social : L'Alivi di L'Osari**  
**20226 Belgodère**  
**520 641 754 RCS Bastia**

Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 1er janvier 2018 : Monsieur Ange Roch CANIONI a été nommé gérant de la société en remplacement de Madame Roseline CANIONI, gérante démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

**SUARELLA**

**SARL au capital de 3.000 €**  
**Siège : Résidence Fiori di Cala**  
**Rossa, 20137 Lecci**  
**509422234 RCS de Ajaccio**

Par décision de l'AGE du 05/02/2018, il a été décidé de :  
 - Nommer Gérant M. GIUNTI Jean-marc 60 rue cardinal fesch 20000 AJACCIO en remplacement de M. GIUNTI Pierre-Paul démissionnaire. Mention au RCS de Ajaccio.

**MODIFICATION SIEGE SOCIAL****SCI AOSTU**

**SCI au capital de 60,00 Euros**  
**Résidence Parkview, Bât B,**  
**4, Passage de l'Entente,**  
**78180 Montigny le Bretonneux**  
**480069475 R.C.S. Versailles**  
**Signe : SCI AOSTU**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/12/2017, il a été décidé de transférer le siège social de la société au Hameau Accellasca, 20166 PIETROSELLA à compter du 26/12/2017. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes : **Objet :** Location et vente immobilière **Durée :** 99 ans **Gérance :** Monsieur Sandrine SALLEI, demeurant Hameau Accellasca, 20166 PIETROSELLA. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles.

**LIA**

**S.A.S. au capital de 1.276,29 €**  
**12, rue Saint Jean - 20200 Bastia**  
**819 559 741 RCS Bastia**

**MODIFICATIONS**

Suivant acte en date du 1/2/2018, il a été décidé de transférer le siège social au Place de l'Eglise, 20167 AFA à compter du 1/2/2018. L'article 4 des statuts a été modifié. **Dirigeant :** Madame Marie SORBA, Place de l'Eglise, 20167 AFA. La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Ajaccio.

Pour avis,

N° 25

**ALIANE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 300.00 €  
Siège social : 28, Pôle de Suartello  
Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio  
502 292 329 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2017, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 22/12/2017, de 13 avenue NOEL FRANCHINI, IMMEUBLE SERENIA, AJACCIO (Corse), à **28, Pôle de Suartello - Route de Mezzavia - 20090 Ajaccio**. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.  
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis, le représentant légal.

N° 26

**SCI LES CORBEILLES**

SCI au capital de 30.185.10 €  
Siège social : 4 rue du Général Leclerc  
91100 Corbeil Essonnes  
383 725 769 RCS Evry

**MODIFICATIONS**

D'un PV d'AGE du 31/12/2017, il résulte que - Le siège social a été transféré, à compter du 31/12/2017, à **NEVATOLI - route de Torraccia - 20137 LECCI**. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. **Durée** : 99 ANS  
**Objet social** : Propriété, gestion et exploitation de biens immobiliers - La Ste sera radiée au RCS d'EVRY et immatriculée au RCS d'AJACCIO.

N° 27

**QUEEN BABY**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 358.005.00 €  
Siège social : Résidence 1er Consul  
Quartier Candia, 20090 Ajaccio  
452 209 927 RCS Ajaccio

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 :  
- Le siège social a été transféré, à compter du 31/12/2017, de Résidence 1er Consul Quartier Candia, AJACCIO (Corse), à **Retail Park - Centre commercial ATRIUM, Lieu-dit Pernicaggio, 20167 Sarrola-Carcopino**.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

N° 28

**AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE**

L'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2017 des actionnaires de la **SAS ARAPA PROD** au capital de 1500 € immatriculée sous le numéro 814 277 901 au R.C.S. d'AJACCIO dont le siège social est à Renajolu de Palavese, 20137 PORTO-VECCHIO a décidé de transférer le siège social à **Villa La Roseraie, Campicciuli, 20137 PORTO-VECCHIO**. Il a été décidé la modification corrélative de l'article 4 des statuts relatifs au siège social désormais libellé ainsi :

**Article 4 - Siège social**

Le siège social est fixé à : PORTO-VECCHIO 20137, Villa La Roseraie, Campicciuli.

Pour avis, Le Président.

N° 29

**LES 3C**

Société d'Exercice Libéral  
à Responsabilité Limitée Vétérinaires  
Au capital de 10.660 euros  
Siège social :  
30, Immeuble Le Concorde  
Route de La Mer, 20240 Ghisonaccia  
524 739 679 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 décembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social du 30 Immeuble Le Concorde, Route de La Mer, 20240 Ghisonaccia au **Chez Dr Cécile CHALLULAU, 8 Quartier Salduccio, 20260 LUMIO** à compter du 22 décembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 30

**CORSE ENERGIE SOLAIRE**

SARL au capital de 7,00 Euros  
Résidence Scandola II, Bâtiment B,  
Route d'Agliani, 20600 Bastia  
529787939 R.C.S. Bastia  
**Siège : C.E.S.**

Par décision en date du 31/01/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Lieu-dit **PASTORECCIA, Z.I. ERBAJOLO, 20600 BASTIA** à compter du 01/02/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

N° 31

**TECHNIPHONE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : Acqua Citosa  
20243 Serra di Fiumorbo  
538 576 588 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TECHNIPHONE a décidé de transférer le siège social du ACQUA CITOSA, 20243 SERRA DI FIUMORBO au **IMMEUBLE GABRIELLI, 20240 GHISONACCIA** à compter du 30 janvier 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 32

**EURL SATGE JEAN**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 4000 euros  
Siège Social : Saint Antoine  
20240 Ghisonaccia  
N° R.C.S. Bastia 509 207 296

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23 janvier 2018, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 23 janvier 2018 le siège social qui était situé Saint Antoine - 20240 GHISONACCIA à l'adresse suivante : **21 Zone Artisanale de TRAVO - 20240 VENTISERI**. L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.

Pour avis et mention, La gérance.

N° 33

**ENERGIES DISTRIBUTION CORSE - EDC**

SAS au capital de 1.000 €  
Siège : Zone Industrielle de Baléone  
Panchetta, 20167 Sarrola-Carcopino  
823093653 RCS de Ajaccio

Par délibération du 16.01.2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Lotissement Panchetta - ZI de Baleone, 20167 SARROLA-CARCOPINO à **A TRAGONA - 20172 VERO** à compter du 02.01.2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président.

N° 34

**Pro'Pose**

SARL au capital de 1000 euros  
Siège social : Lieu-dit Acciaro  
Les Jardins de Marie  
20137 Porto-Vecchio  
800 516 494 RCS Ajaccio

Le 30/01/2018, l'associé unique a transféré le siège social à **rue de Baccajo, 20137 Porto-Vecchio** à compter du 30/01/2018. Dépôt au RCS de Ajaccio.

N° 35

**CORSICA PARADISE**

SARL au capital de 50.000 €  
Siège : Camping Lacasa  
20111 Calcatoggio  
827567778 RCS de Ajaccio

Par décision de l'AGE du 10/01/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2018 au **Pôle de Suartello 2, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO**. Mention au RCS de AJACCIO.

**AVIS DE CESSION**

N° 36

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 31 décembre 2017, enregistré au Service des Impôts de Bastia le 18 janvier 2018, référence 2018 A 00094. La société La société ANGE GIROLAMI ET FILS, SARL au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé à Lucciana - 20290 BORGIO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 323 682 914, représentée aux présentes par Charles GIROLAMI, **A CEDE** : À La société HENRI FERRANDI, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 40.000 euros, ont le siège social est situé Parc d'activité Purretone - 20290 BORGIO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 310 036 744, représentée par Monsieur Henri FERRANDI, en sa qualité de président, Un fonds de commerce de négoce en vrac de carburant sis à Lucciana - 20290 BORGIO,

**Moyennant le prix** de 160.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 décembre 2017. L'acquéreur sera immatriculé au R.C.S. de Bastia. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez la SCP DE PETRICONI PHILIPPE, Huissier de Justice, sis 1 rue du Docteur Morucci - 20200 BASTIA.

Pour avis,

N° 37

**Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli, 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Par acte S.S.P. en date à Porto-Vecchio du 18/01/2018, enregistré par le SPFE d'AJACCIO le 30/01/2018, Dossier 2018 03449, réf. 2018 A 00155, la société «LOUISA MO», SARL au capital de 8000 € ayant son siège Les Quatre Chemins, Bât. C, 20137 PORTO-VECCHIO [RCS AJACCIO 492 710 181] a **cédé** à la société «MOBY DICK», SAS au capital de 1.318.500 € ayant son siège C/o Mme Lara PANDOLFI, Le Village, 20146 SOTTA [RCS AJACCIO 341 556 942] son fonds de commerce de « RESTAURANT, BRASSERIE », sis Les Quatre Portes, Bât C, 20137 PORTO-VECCHIO et exploité sous l'enseigne «BRASSERIE KOSTEN».

Cette vente a été effectuée moyennant le **prix** de 335.000,00 €. **L'entrée en jouissance** a été fixée au 25 janvier 2018.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, au siège social du fonds et pour toute correspondance chez Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN, 32 Bd Paoli, 20200 BASTIA. Mention sera faite au RCS d'ajaccio

**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

N° 38

**Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli, 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

Suivant AGE en date du 18/01/2018, les associés de la société « **MOBY DICK** », SAS au capital de 1.318.500 €, dont le siège est C/o Lara PANDOLFI, le Village, 20146 SOTTA [RCS AJACCIO 341 556 942], ont décidé de rajouter à l'objet social de la société, à compter du même jour : L'exploitation de tous fonds de restaurant. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'ajaccio.

N° 39

**SARL "LES OLIVIERS"**

Au capital de 100.000 Euros  
Siège Social :  
4 Rue du Général de Gaulle - BP 114  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio 430 181 677

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 janvier 2018, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société. La nouvelle dénomination de la société étant SARL **"LES OLIVIERS DE PALOMBAGGIA"**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

**SARL CESARI**

SARL au capital de 7775 €  
Siège social : Allée des Chênes  
20170 Levie  
RCS Ajaccio 326 395 522

**AVIS DE MODIFICATION**

Aux termes d'une délibération en date du 18 janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du même jour de :

**\* Procéder à la démission du gérant :**

A compter de ce jour, est démissionnaire de sa fonction de gérant :

Monsieur CESARI Jean Baptiste, Né le 1er janvier 1945 à Lévie (Corse du Sud) demeurant : Allée des Chênes - 20170 LEVIE

**\* Procéder à la nomination des nouveaux gérants :**

A compter de ce jour, est nommé gérant pour une durée indéterminée : Madame LOUGARRE née CESARI Christiane, Née le 17 novembre 1963 à Lévie (Corse du Sud), demeurant : I Paradisano - 20170 LEVIE

**Et :** Monsieur CESARI Jean Luc, Né le 10 février 1978 à Bastia (Corse du Nord), demeurant : Lieu-dit Chiesa - 20170 SAN GAVINO DI CARBINI.

L'article 17 des statuts est modifié en conséquence.

**\* Procéder à l'extension de l'objet social :**

A compter de ce jour, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société : " vente au détail de carburants, lubrifiants, station-service, vente de fuel, oil domestique. Fonds pris en location gérance de Messieurs CESARI Jean et Noël depuis le 14/04/1986, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. "

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Deux exemplaires du procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire et des statuts modifiés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour insertion,

**PADULE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 15.244.90 €  
Siège social : Boulevard Wilson  
c/o Cabinet Gérard CLAIR  
Immeuble les Remparts  
20260 Calvi  
338 945 819 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26/03/1988, il résulte que :

\* Le siège social a été transféré, de Route de Calvi, 20220 L'Ile-Rousse, à Boulevard Wilson, Immeuble les Remparts, c/o Cabinet Gérard CLAIR, 20260 CALVI.

\* La société ORSEC immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 339 500 993 est désignée gérante de la société en remplacement de Madame Françoise ORABONA, gérante démissionnaire.

\* Enfin, le capital social a été porté de 152.44 € à 15.244.90 €, par apport en numéraire avec création de neuf mille neuf cents parts nouvelles.

Le capital social est fixé à 15.244.90 €, divisé en 10.000 parts sociales. En conséquence, les articles SIEGE SOCIAL et APPORT, CAPITAL SOCIAL et GERANCE des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, le représentant légal.



**Société d'Aménagement  
Foncier Et Rural  
de la Corse**

Maison de l'Agriculture  
15, Avenue Jean Zuccarelli  
20200 Bastia  
Siret : 310 622 907 00031

**AVIS DE CHANGEMENT  
D'ADMINISTRATEURS**

Avis est donné de la modification du Kbis de la Safer Corse pour changement d'administrateurs :

Le 20 Décembre 2017 : Remplacement de Mr ORSUCCI Christian, demeurant Capirossi 20270 TALLONE, administrateur pour la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Corse, sise Maison de l'Agriculture, 15 avenue Jean Zuccarelli, CS 60215, 20293 BASTIA CEDEX par Mr FAZI Simon Pierre demeurant Saint Antoine - 20240 GHISO-NACCIA

Pour avis,  
Le 01 Février 2018.

**LES DEUX ÎLES**

Société d'Exercice Libéral  
Par Actions Simplifiée  
Au capital de 2 000.00 €  
Siège social : Quartier Costa  
20119 Bastelica  
834 220 477 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 31 janvier 2018, il résulte que : Madame DEIANA Roberta, demeurant à BASTELICA (20119), Quartier Costa, a été nommée Directeur Général de la société. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis, le représentant légal.

**Best Of Fishing**

SAS au capital de 47.000 euros  
Siège social : Rue Vincentello d'Istria  
20137 Porto-Vecchio  
828 909 895 RCS Ajaccio

L'AGE du 29/01/2018 a modifié l'objet social par l'ajout de la mention : Location de bateau et de matériel d'équipement : articles et accessoires de pêche. Cannes, moulinets, sondeur, treuil. Fabrication de cannes sur mesure, réparation et entretien de cannes et moulinets. Dépôt au RCS de Ajaccio.

**SARL JARDIN  
SERVICE FOURNY**  
RCS Bastia 326 533 122

L'Assemblée générale extraordinaire du 01 Février 2018 a voté à l'unanimité la résolution suivante : Extension par création de l'objet social et de l'activité de la société à l'activité de Production sur place de toutes plantes destinées à la vente. Cette activité nouvelle complémentaire s'ajoute à l'activité existante. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

**PADULE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 15.244.90 €  
Siège social : Boulevard Wilson  
c/o Cabinet Gérard CLAIR  
Immeuble les Remparts  
20260 Calvi  
338 945 819 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2016, il résulte que :

- La durée de la société PADULE qui était initialement fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Bastia a été prorogée de 99 années.

En conséquence, la société prendra fin le 1er octobre 2115.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

**DISSOLUTION SOCIETE  
LIQUIDATION SOCIETE**

**BRI-BUS**

Société Civile Immobilière  
En liquidation  
Au capital de 1524 euros  
Siège social : c/o Mr Gérard CLAIR  
Bd Wilson, 20260 Calvi (Corse)  
380 230 615 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2017 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur :

- Monsieur ANGILOLO MONTANELLI, demeurant à (ITALIE) 26 VIA CALZABIGI, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à CALVI (Corse) c/o Mr Gérard CLAIR, Bd Wilson.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

**BRI-BUS**

Société Civile Immobilière  
En liquidation  
Au capital de 1524 euros  
Siège social : c/o Mr Gérard CLAIR  
Bd Wilson, 20260 Calvi (Corse)  
380 230 615 RCS Bastia

L'assemblée générale des associés du 31 décembre 2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis,  
Le liquidateur.

**2MBEACH**

SARL au capital de 600 Euros  
Quartier Pianiccia, 20135 Conca  
80293569 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'AGE en date du 11/12/2017 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Rahimzadeh-Mosconi Jean-Michel 11 rue de BCR, Voie romaine, villa chantevent, 20137 Porto-Vecchio, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Ajaccio.

**MATAN**

SARL au capital de 200,00 Euros  
Pastorecchia, 20229 Piedicroce  
522139450 R.C.S. Bastia

Par décision de L'AGE en date du 15/12/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/12/2017, nommé en qualité de liquidateur Madame Marie Hélène MATTEI, Résidence Scandola 2 bât b, route d'agliani, 20600 BASTIA et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Madame Marie Hélène MATTEI. Mention en sera faite au RCS de Bastia.

**SCI GIAM**

Capital 1000 €  
RCS Bastia 2006A765  
Siège social :  
35, Ter Rte de la Corniche, Miomo  
20200 Santa Maria di Lota

Par AGE du 08/10/13, les associés de la SCI GIAM ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/2013 et sa liquidation amiable. Les associés ont nommé le liquidateur Jacques GIAMMARI et lui confère les pouvoirs pour achever les opérations sociales en cours réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressé au siège social 35, ter Rte de la Corniche, Miomo, 20200 Santa Maria di Lota.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

**SCI GIAM**

Capital 1000 €  
RCS Bastia 2006A765  
Siège social :  
35, Ter Rte de la Corniche, Miomo  
20200 Santa Maria di Lota

Par AGE du 30/10/13, les associés de la SCI GIAM après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation donné quitus au liquidateur l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation et la décision de clôture sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.



## Procédure Adaptée

(Montant inférieur à 144.000 €HT)

CCI2B/DET/2018.021

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

### Correspondant :

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

### Principale(s) activité(s) du Pouvoir Adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

### Objet du marché :

**La conception, le développement et la maintenance d'un site web de communication et de fidélisation de la clientèle des commerces des territoires de la Haute Corse**

**Lieux d'exécution :** Hôtel consulaire

**Type de marchés :** Services

**Nomenclature Européenne CPV :** 72413000-8 | Services de conception de sites  
[WWW](http://WWW) [World Wide Web] |

Caractéristiques principales :

Il s'agit de concevoir une plate-forme de marketing direct et relationnel, afin de mettre en relation et en synergie les clients et les commerces de la Haute Corse.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

### Mode de passation du marché :

Procédure adaptée définie par les articles, 1er, 12 II, 27 et 34.1.1<sup>a</sup>] du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

**Conformément à l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier ou d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation**

### Mode de dévolution :

Le Pouvoir Adjudicateur a décidé de déroger à la règle de l'allotissement. Celui-ci est de nature à rendre techniquement difficile et financièrement coûteux l'achat de cette prestation.

**L'avis concerne un marché public.**

### Modalités essentielles de financement et de paiement du marché :

Les articles 110 à 131 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 portant application de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

Crédits ouverts aux sections : 115

### Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**LA DEMANDE DE DOSSIER SE FERA PAR TELECOPIE OU COURRIER POSTAL A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale/Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique et de la Domanialité  
Palais Consulaire - BP 210  
20293 BASTIA Cedex

ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**LE DOSSIER SERA ADRESSE AU CANDIDAT QUI EN AURA FAIT LA DEMANDE, PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE RECEPTION**

Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produira à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles **45 et 48** de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles **L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Tous documents permettant à l'acheteur la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément à l'article 44 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste de prestations effectuées au cours des trois dernières années similaires ou équivalentes à l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire publics et privés.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles **45 et 48** de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 55 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

**Date limite de remise des offres : Le 27 février 2018 à 10 heures**

### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées sont examinées au regard :

- Des garanties et capacités techniques et financières.
- De l'expérience et référence professionnelles des intervenants (CV et liste des missions similaires effectuées : le prestataire doit être Développeur d'un site web similaire)

### CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Valeur technique au regard de la méthodologie proposée pour la mise en place du site web : 40 %

Délais de réalisation et de mise en ligne du site : 30 %

Prix global et forfaitaire : 30 %

**Durée de validité des offres :** 06 mois (180 jours)

Numéro de référence attribué par l'Entité Adjudicatrice : **2018.021**

**Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale/Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la commande Publique et de la Domanialité

Palais Consulaire - BP 210

20293 BASTIA Cedex

ou

téléchargement sur le site: [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

### Renseignements complémentaires :

**Renseignements administratifs :** Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique

Tél : 04.95.54.44.38/04.95.54.44.66

Fax : 04.95.54.44.96

### Renseignements techniques :

Direction des Entreprises et des Territoire

Tel : 04.95.54.44.52

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montépiano

20407 Bastia Cedex

Tel : 04.95.32.88.66/Fax : 04.95.32.88.55

**Services auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Département Juridique et Affaires Générales

Tel : 04.95.54.44.66 et 04.95.54.44.38

Fax : 04.95.54.44.96

### ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

### Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

D'un référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

D'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05 février 2018.

N° 54



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 01-18

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BIGUGLIA

BP 48

20620 BIGUGLIA

TEL 04 95 58 98 58/FAX 04 95 30 72 87

Email : [mairie.biguglia@wanadoo.fr](mailto:mairie.biguglia@wanadoo.fr)

**Objet :** MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE BIGUGLIA

**Type de marché :** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

### Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Les Entreprises pourront télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation, ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site internet de la mairie : [www.biguglia.fr](http://www.biguglia.fr) ou le profil d'acheteur :

<http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public : Mairie de Biguglia.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer aux CCATP ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

### Modalités et Adresse de remise des plis :

**Transmission des candidatures et des offres sur support papier ou par voie électronique. Les candidats doivent choisir un seul mode de transmission :** La transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres via le profil acheteur

<http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public : Mairie de Biguglia ou la transmission sur support papier adressé à Mairie de Biguglia - B.P 48 - 20620 BIGUGLIA.

**Lieu d'exécution du marché :** MAIRIE DE BIGUGLIA

### Critères indicatifs de choix des offres :

\* Valeur technique : 60 %

\* Prix : 40 %

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le 06 février 2018

**Date de remise des offres :** Le 27 février 2018 à 12H00

# PROCHAINE PARUTION

## ICN- 16/02/2018- N°6705

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24****Département(s) de publication : 20A, 20B****AVIS DE MARCHÉ****Directive 2014/24/UE****Le présent avis constitue un appel à la concurrence****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM ET ADRESSES**

Communauté Communes Piève de l'ORNANO,  
428 bld Marie-Jeanne BOZZI - BP 93,  
20166, PORTICCIO, Téléphone : [+33] 4 95 23 02 00,  
**Courriel : cdc-ornano@hotmail.fr,**  
Fax : [+33] 4 95 27 11 56, **Code NUTS : FRM01**

**Adresse(s) internet :**

**Adresse principale :** <http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com>  
**Adresse du profil acheteur :** <http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : [http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/dossier\\_de\\_consultation\\_electronique\\_16536\\_541998.html](http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/dossier_de_consultation_electronique_16536_541998.html)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante :

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE MATERIEL POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS VALORISABLES FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL DE COMPOSTAGE FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS DE COLLECTE

**Numéro de référence :** 02-2018

**II.1.2) Code CPV principal :**

**Descripteur principal :** 44613800.

**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte :** La communauté de communes de la Piève de l'Ornano a décidé de mettre en place la collecte sélective des déchets sur son territoire.

La population desservie (ménages et professionnels collectés avec les ménages par le service de collecte de la communauté de communes) sera amenée à extraire les produits recyclables de ses déchets ménagers et assimilés et à les déposer dans des conteneurs spécifiques. Il s'agit premièrement d'aménager une collecte des déchets ménagers et assimilés valorisables pour les flux :

- Verres,
- Journaux Magazines,
- Emballages légers.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

**Valeur hors TVA :**

**II.1.6) Information sur les lots :**

**Ce marché est divisé en lots :** Oui

**Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire :** 5

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** Fourniture, marquage, transport, livraison et mise en place sur points de collecte de bornes aériennes.

**Lot n° : 1**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 44613800.

Code CPV principal : 22459100.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

**Code NUTS :** FRM01|

**Lieu principal d'exécution :** Communauté des Communes de la Piève d'ORNANO

**II.2.4) Description des prestations :** La consultation porte sur 183 bornes, dédiées à la collecte des flux Verre, Journaux Magazines et Emballages légers.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA :** 380.000 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Durée en jour :** 70

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** non

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération :** non

**II.2.11) Information sur les options**

**Options :** oui

**Description des options :** Fourniture, marquage, transport, livraison et mise en place sur le point de collecte de poteaux ou plaques signalétiques d'identification des matériaux à trier.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou**

**inclure un catalogue électronique :** non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**II.2.1) Intitulé :** Fourniture, marquage, transport, livraison et mise en place de conteneurs enterrés.

**Lot n° : 2**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 44613800.

Code CPV principal : 22459100.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

**Code NUTS :** FRM01|

**Lieu principal d'exécution :** Communauté des Communes de la Piève d'ORNANO.

**II.2.4) Description des prestations :** La consultation porte sur 18 conteneurs enterrés, dédiés à la collecte des flux Verre et Emballages légers.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA :** 260.000 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Durée en jour :** 70

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** non

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération :** non

**II.2.11) Information sur les options**

**Options :** non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou**

**inclure un catalogue électronique :** non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union**

**européenne :** non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**II.2.1) Intitulé :** Fourniture, marquage, transport, livraison et mise en place sur le point de collecte de bacs roulants de collecte sélective de 660 litres.

**Lot n° : 3**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 44613800.

Code CPV principal : 44613600.

Code CPV principal : 22459100.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

**Code NUTS :** FRM01|

**Lieu principal d'exécution :** Communauté des Communes de la Piève d'ORNANO

**II.2.4) Description des prestations :** La consultation porte sur 663 bacs dédiés à la collecte des flux Journaux Magazines et Emballages léger.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA :** 200.000 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Durée en jour :** 70

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** non

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération :** non

**II.2.11) Information sur les options**

**Options :** non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou**

**inclure un catalogue électronique :** non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

**II.2.1) Intitulé :** Fourniture, marquage, transport et stockage de composteurs " individuels " et bio-seaux..

**Lot n° : 4**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 39234000.

Code CPV principal : 39224330.

Code CPV principal : 39221130.

Code CPV principal : 22459100.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

**Code NUTS :** FRM01|

**Lieu principal d'exécution :** Communauté des Communes de la Piève d'ORNANO

**II.2.4) Description des prestations :** La consultation porte sur des composteurs individuels et des bio-seaux.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA :** 180.000 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Durée en mois :** 24

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** non

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :**

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2.1) Intitulé : Fourniture, marquage et livraison de sacs de collecte des bio-déchets..

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 19640000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM01

Lieu principal d'exécution : Communauté des Communes de la Piève d'ORNANO.

II.2.4) Description des prestations : La consultation porte sur des sacs de collecte de biodéchets pour les professionnels.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 20.000 EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en jour : 70

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations

et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

**SECTION IV : PROCÉDURE**

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics [AMP]

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

23 mars 2018 à 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'à :

ou

Durée en mois : 4 [A compter de la date limite de réception des offres]

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 26 mars 2018 à 10:00 Lieu : Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano<br /> 428 Boulevard Marie Jeanne Bozzi<br /> 20166 PORTICCIO

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montépiano, 20407, BASTIA,

Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur

l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 30 janvier 2018

N° 56

## COMMUNE DE LA PORTA

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Collectivité passant le marché : Commune de La Porta - Mairie de La Porta - Place de l'Eglise - 20237 LA PORTA - Tel : 04 95 39 21 48

Courriel : [mairielaporta@orange.fr](mailto:mairielaporta@orange.fr)

Personne responsable du marché : Madame le Maire de la Commune de La Porta.

2. Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre des travaux de la phase 1 de réhabilitation des infrastructures participant à l'Assainissement des hameaux du village de la Commune de la Porta.

Classification CPV : 71300000-1 [Services d'ingénierie].

La mission comprend les éléments suivants :

Etudes de Projet [PRO]

Assistance à la passation des Contrats de Travaux [ACT]

Visa des études d'exécution réalisées par l'entreprise [VISA]

Direction de l'Exécution des Travaux [DET]

Assistance lors des Opérations de Réception [AOR]

3. Procédure de passation du Marché :

Marché de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

4. Justifications obligatoires à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Le dossier de candidature entièrement rédigé en langue française comprendra obligatoirement les documents suivants :

1 - Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus aux articles 44, 48, 50, 51, 52 et 53 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants [ex DC 1 ou forme libre] ;

- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier en application du décret sus visé [ex DC2 ou forme libre] :

a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales à la date du 31 décembre 2015 ;

b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;

c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, 341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail ;

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés [ex DC2 ou forme libre] ;

- si les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat [ex DC2 ou forme libre] ;

- le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat [ex DC2 ou forme libre] ;

- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années [ex DC2 ou forme libre] ;

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les missions de maîtrise d'œuvre réalisées au cours des trois derniers exercices [ex DC2 ou forme libre] ;

- liste des principales références de missions équivalentes réalisées au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire [ex DC2 ou forme libre], chacune des références devra faire l'objet de la fourniture d'un certificat de capacité délivré par un Maître d'Ouvrage ;

- certificats de qualification professionnelle apportant la preuve que le candidat a compétence à réaliser la prestation demandée [ex DC2 ou forme libre].

5. Critères de sélection des candidatures :

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : garanties et capacités techniques, financières et professionnelles.

6. Critères retenus pour l'attribution du marché : Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Prix [pourcentage de rémunération] 50%

Délai d'exécution 30%

Valeur technique 20%

7. Réception des offres :

Date limite de réception des offres : **le vendredi 9 mars à 12 heures.**

8. Dossiers de consultation et renseignements complémentaires :

Les dossiers de consultation des entreprises pourront être obtenus sur simple demande à l'adresse du Maître de l'Ouvrage indiquée au ci-dessus.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à la même adresse.

Une réponse sera alors adressée, par écrit, en temps utile, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

9. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia.

Villa Montepiano - 20407 BASTIA CEDEX - Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55.

10. Date d'envoi du présent avis à la publication : le 6 février 2018.

Le Maire, Mme Stéphanie GRIMALDI.

**J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24****Département(s) de publication : 20A****AVIS DE MARCHÉ****Directive 2014/24/UE****Le présent avis constitue un appel à la concurrence****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES** : Communauté Communes Piève de l'ORNANO,  
428 bld Marie-Jeanne BOZZI - BP 93,  
20166, PORTICCIO, Téléphone : [+33] 4 95 23 02 00,  
**Courriel** : [cdc-ornano@hotmail.fr](mailto:cdc-ornano@hotmail.fr),  
Fax : [+33] 4 95 27 11 56,

**Code NUTS** : FRM01**Adresse(s) internet** :**Adresse principale** : <http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com>**Adresse du profil acheteur** : <http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : [http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/dossier\\_de\\_consultation\\_electronique\\_16536\\_541635.html](http://cc-pieveornano.e-marchespublics.com/dossier_de_consultation_electronique_16536_541635.html)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante :

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR****Autre type** : Communauté de communes**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé** : ACQUISITION DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS DESTINES A LA COLLECTE DES DECHETS**Numéro de référence** : 01-2018**II.1.2) Code CPV principal** :**Descripteur principal** : 34000000.**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte** : La communauté de communes de la Piève de l'Ornano est titulaire de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés.

A ce titre, elle collecte, en bacs roulants, les déchets ménagers et assimilés de son territoire.

En 2018, la communauté de communes de la Piève de l'Ornano a décidé d'étendre la collecte sélective des déchets à l'ensemble de son territoire. Cette collecte des déchets valorisables des ménages (Verre, Journaux Magazines et Emballages Légers) s'effectuera selon trois types d'équipement de pré-collecte :

- bacs roulants,
- en bornes aériennes,
- en bornes enterrées.

Enfin, la communauté de communes réalise également une collecte des déchets encombrants à l'aide de véhicules poids lourds et de véhicules légers.

**II.1.5) Valeur totale estimée** :**Valeur hors TVA** :**II.1.6) Information sur les lots** :**Ce marché est divisé en lots** : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire** : 4**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé** : Fourniture et livraison de 4 véhicules Poids Lourds (PL) équipés de Bennes à Ordures Ménagers (BOM) de 16m3.**Lot n° : 1****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 34000000.

**II.2.3) Lieu d'exécution****Code NUTS** : FRM01**Lieu principal d'exécution** : Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano 428, Boulevard Marie Jeanne BOZZI - 20166 PORTICCIO**II.2.4) Description des prestations** : - Fourniture et livraison de 4 véhicules Poids Lourds (PL) équipés de Bennes à Ordures Ménagers (BOM) de 16m3. - Formation**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée****Valeur hors TVA** : 300.000 EUR.**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique****Durée en mois** : 6**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : non**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** :**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****Critères objectifs de limitation du nombre de candidats** :**II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération** : non**II.2.11) Information sur les options****Options** : oui

**Description des options** : Contrat d'entretien : une ou plusieurs formules de contrat d'entretien vous les véhicules et équipements. Système de géolocalisation : un système embarqué pour pouvoir ramener les informations issues des équipements en cabine sous un format standard exploitable et compatible avec les principaux logiciels GPS. Indicateurs de charge sur châssis : Ce système proposé comprend un renvoi de l'information en cabine via un écran et éventuellement par un indicateur sonore en cas de surcharge. Cette indication donnée au chauffeur reste affichée en permanence jusqu'à ce que le chargement soit vidé. Cette information devra pouvoir être remontée via le système de géolocalisation. Signalétique des bennes : Des équipements de type de panneaux à poser sur les flancs de la benne seront proposés dans l'offre de base. Ces dispositifs devront pouvoir recevoir différents posters afin de proposer une communication évolutive dans le temps.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou****inclure un catalogue électronique** : non**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : non**II.2.14) Informations complémentaires** :**II.2.1) Intitulé** : Fourniture et livraison de 3 véhicules Poids Lourds (PL) équipés de Bennes à Ordures Ménagers (BOM) de 12m3..**Lot n° : 2****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)****Code CPV principal** : 34000000.**II.2.3) Lieu d'exécution****Code NUTS** : FRM01**Lieu principal d'exécution** : Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano 428, Boulevard Marie Jeanne BOZZI - 20166 PORTICCIO**II.2.4) Description des prestations** : - Fourniture et livraison de 3 véhicules Poids Lourds (PL) équipés de Bennes à Ordures Ménagers (BOM) de 12m3. - Formation**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée****Valeur hors TVA** : 300 000 EUR.**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique****Durée en mois** : 6**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : non**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** :**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****Critères objectifs de limitation du nombre de candidats** :**II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération** : non**II.2.11) Information sur les options****Options** : oui

**Description des options** : Contrat d'entretien : une ou plusieurs formules de contrat d'entretien vous les véhicules et équipements. Système de géolocalisation : un système embarqué pour pouvoir ramener les informations issues des équipements en cabine sous un format standard exploitable et compatible avec les principaux logiciels GPS. Indicateurs de charge sur châssis : Ce système proposé comprend un renvoi de l'information en cabine via un écran et éventuellement par un indicateur sonore en cas de surcharge. Cette indication donnée au chauffeur reste affichée en permanence jusqu'à ce que le chargement soit vidé. Cette information devra pouvoir être remontée via le système de géolocalisation. Signalétique des bennes : Des équipements de type de panneaux à poser sur les flancs de la benne seront proposés dans l'offre de base. Ces dispositifs devront pouvoir recevoir différents posters afin de proposer une communication évolutive dans le temps.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou****inclure un catalogue électronique** : non**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne****Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : non**II.2.14) Informations complémentaires** :**II.2.1) Intitulé** : Fourniture d'un véhicule PL avec caisson compacteur de 20 m3 et d'une grue/bras articulé pour les bornes de tri sélectif et d'un véhicule PL avec caisson 20 m3 et une grue/bras articulé avec grappin.**Lot n° : 3****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)****Code CPV principal** : 34000000.**II.2.3) Lieu d'exécution****Code NUTS** : FRM01**Lieu principal d'exécution** : Communauté de Communes de la Piève de l'Ornano 428, Boulevard Marie Jeanne BOZZI - 20166 PORTICCIO**II.2.4) Description des prestations** : - Fourniture et livraison d'un véhicule Poids Lourds (PL) équipé d'un caisson compacteur de 20 m3 et d'une grue/bras articulé avec crochet pour la collecte des bornes de tri sélectif et d'un véhicule Poids Lourds (PL) équipé d'un caisson de 20 m3 et d'une grue/bras articulé avec grappin pour la collecte des déchets encombrants. - Formation**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée****Valeur hors TVA** : 300.000 EUR.**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique****Durée en mois** : 6**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : non**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** :**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer****Critères objectifs de limitation du nombre de candidats** :**II.2.10) Variantes****Des variantes seront prises en considération** : non**II.2.11) Information sur les options****Options** : oui

**Description des options** : Contrat d'entretien : une ou plusieurs formules de contrat d'entretien vous les véhicules et équipements. Système de géolocalisation : .../...

un système embarqué pour pouvoir ramener les informations issues des équipements en cabine sous un format standard exploitable et compatible avec les principaux logiciels GPS. Indicateurs de charge sur châssis : Ce système proposé comprend un renvoi de l'information en cabine via un écran et éventuellement par un indicateur sonore en cas de surcharge. Cette indication donnée au chauffeur reste affichée en permanence jusqu'à ce que le chargement soit vidé. Cette information devra pouvoir être remontée via le système de géolocalisation. Signalétique des benches : Des équipements de type de panneaux à poser sur les flancs de la benne seront proposés dans l'offre de base. Ces dispositifs devront pouvoir recevoir différents posters afin de proposer une communication évolutive dans le temps.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

#### II.2.14) Informations complémentaires :

II.2.1) Intitulé : Fourniture et livraison d'un Véhicule Leger (VL) équipé d'une benne avec rehausses grillagées pour la collecte des déchets encombrants..

#### Lot n° : 4

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 34000000.

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM01

Lieu principal d'exécution : Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano 428, Boulevard Marie Jeanne BOZZI - 20166 PORTICCIO

II.2.4) Description des prestations : - Fourniture et livraison d'un Véhicule Leger (VL) équipé d'une benne avec rehausses grillagées pour la collecte des déchets encombrants. - Formation

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 300.000 EUR.

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 6

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Contrat d'entretien : une ou plusieurs formules de contrat d'entretien vous les véhicules et équipements. Système de géolocalisation: un système embarqué pour pouvoir ramener les informations issues des équipements en cabine sous un format standard exploitable et compatible avec les principaux logiciels GPS. Indicateurs de charge sur châssis : Ce système proposé comprend un renvoi de l'information en cabine via un écran et éventuellement par un indicateur sonore en cas de surcharge. Cette indication donnée au chauffeur reste affichée en permanence jusqu'à ce que le chargement soit vidé. Cette information devra pouvoir être remontée via le système de géolocalisation.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

#### II.2.14) Informations complémentaires :

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

### SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

procédure ouverte

##### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique :

##### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

##### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

20 mars 2018 à 12:00

##### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

##### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

##### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 [A compter de la date limite de réception des offres]

##### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 23 mars 2018 à 10:00 Lieu : Communauté de Communes de la Pieve de l'Ornano<br /> 428 Boulevard Marie Jeanne Bozzi<br /> 20166 PORTICCIO

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

#### Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montépiano  
20407 Bastia Cedex, 20407, BASTIA,  
Téléphone : [+33] 4 95 32 88 66,

Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr Fax : [+33] 4 95 32 38 55,

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

##### VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

##### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 28 janvier 2018

N° 58

## DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 20A

### SERVICES

### AVIS DE MARCHÉ

#### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes de l'Alta Rocca

Correspondant : MME SANGES

Rue Sorba, BP 07, 20170 LEVIE.

Tél: 0495784793.

Courriel: veronique.sanges@alta-rocca.com

Adresse internet: <http://www.alta-rocca.com>

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://e-marchespublics.com>

Activité : Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

#### Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2018/01 Mission de CSPS pour la rénovation du stade de Ciniccia

#### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 01-03-2018 [16:00]

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2018

N° 59

## DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 20A

### SERVICES

### AVIS DE MARCHÉ

#### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes de l'Alta Rocca

Correspondant : MME SANGES

Rue Sorba, BP 07, 20170 LEVIE.

Tél: 0495784793.

Courriel: veronique.sanges@alta-rocca.com.

Adresse internet: <http://www.alta-rocca.com/>

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://e-marchespublics.com>

Activité : Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

#### Objet du marché :

Numéro de la consultation : 2018/02 Mission de contrôle technique vestiaires Ciniccia

#### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 01/03/2018 [16:00]

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01-02-2018



## AVIS D'ATTRIBUTION

### PROCÉDURE NÉGOCIÉE AVEC MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLE

#### ENTITÉ ADJUDICATRICE MONTANT SUPÉRIEUR AU SEUIL DE 418.000 € HT CCI2B/DC/2016.066

##### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port - 20293 Bastia Cedex - Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Correspondant :** M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port - 20293 Bastia Cedex - Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**OBJET DE L'ACCORD CADRE :** Appel à candidature pour les services d'entretien, de maintenance et de réparation des quais et du bassin du Port de Commerce de Bastia.

**Durée de l'Accord Cadre :** 1 an renouvelable 3 fois

**Lieux de livraison :** Port de Bastia.

##### Nomenclature Européenne CPV :

71 35 19 23-2 Services de levés bathymétriques [Lot N°1]  
98 36 30 00-5 Service de Plongée [Lot N°2]  
50 24 60 00-1 Entretien d'équipement portuaire [Lot N°3]

##### Mode de dévolution de l'accord cadre :

L'Entité Adjudicatrice passe le marché en lots séparés.

A cette fin, la présente procédure regroupe 3 lots :

**Lot N°1 :** Relevé bathymétrique

**Lot N°2 :** Contrôle subaquatique des quais et des travaux

**Lot N°3 :** Intervention bassin et défenses d'accostage

##### Mode de passation de l'accord cadre :

Procédure négociée avec mise en concurrence préalable définie par les articles 1er, 26, 33, 74, 78I. al.2, 78II., et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 portant application de l'Ordonnance du 23 juillet 2015. L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles conformément aux dispositions de l'article 78.I.al.2 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 portant application de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment la consistance et le prix des prestations et leurs modalités de détermination. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande car pour des raisons techniques, économiques et financières, le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent être entièrement arrêtés. La Chambre de Commerce a décidé de passer un accord cadre avec un minimum annuel et un maximum annuel pour chaque lot :

##### \* Lot N°1 - Relevé bathymétrie

Minimum annuel : 8000,00 € H.T.  
Maximum annuel : 50.000,00 € H.T.

##### \* Lot N°2 - Contrôle subaquatique

Minimum annuel : 8000,00 € H.T.  
Maximum annuel : 60.000,00 € H.T.

##### \* Lot N°3 - Intervention bassin

Minimum annuel : 4000,00 € H.T.  
Maximum annuel : 50.000,00 € H.T.

##### L'avis concerne un accord cadre passé avec un seul opérateur économique.

##### Critères de jugement des offres :

1. Prix : 80%
2. Délai d'intervention travaux courants : 15%
3. Délai d'intervention travaux urgents : 05%

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication simultanément : au JOUE, BOAMP et au JAL le petit Bastiais, le 24 mai 2017

##### Nombre de candidature reçue :

Lot 1 : 3  
Lot 2 : 2  
Lot 3 : 1

##### Nombre d'offres reçues :

Lot 1 : 3  
Lot 2 : 2  
Lot 3 : 1

##### Nom et adresse de l'attributaire :

**Lot 1 :** SAS SEAVIEWS, 230 Boulevard de Clavel, 13600 LA CIOTAT

**Lot 2 :** SARL SOCIETE INSULAIRE PETROLIERE, Carrefour d'Afa, RN 193, SARROLA CARCOPINO 20000

**Lot 3 :** Une offre a été déposée dans les délais de la consultation, celle-ci a été jugée inacceptable financièrement car les prix excèdent les crédits budgétaires alloués au marché public tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure. La procédure du présent lot est déclarée infructueuse.

##### Date de notification de l'accord cadre :

Lot 1 : 9 octobre 2017  
Lot 2 : 20 avril 2017  
Lot 3 : Déclaré infructueux

##### Prix de l'accord cadre :

**Lot 1 :** Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un minimum annuel de 8000 € HT et un maximum annuel de 50.000 € HT

**Lot 2 :** Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un minimum annuel de 8000 € HT et un maximum annuel de 60.000 € HT

##### Valeur de l'offre :

**Lot 1 :** L'offre répond aux dispositions du CCTP, elle est régulière, acceptable et appropriée

**Lot 2 :** L'offre répond aux dispositions du CCTP, elle est régulière, acceptable et appropriée

**Date d'envoi au JOUE,** le 02 février 2018

**Date d'envoi du présent avis :** Le 02 février 2018

N° 61

## SCP MORELLI-MAUREL & Associés

Diamant III - 2 avenue de Paris - 20000 Ajaccio

Tel : 04.95.21.49.01 - Fax : 04.95.51.27.73

Email : [contact@corsicalex-avocats.com](mailto:contact@corsicalex-avocats.com)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio le JEUDI 15 MARS 2018 à 9 HEURES

#### Département de Corse du Sud - commune d'AFA,

Dans la copropriété cadastrée C 110 - 111 - 304 et 305, [copropriété constituée de 3 bâtiments A, B et C, et divisée en 9 lots (1à 9),

##### 1er lot de vente :

- Le lot 6 de la copropriété, ce lot décrit à l'état descriptif de division comme, dans le bâtiment B, un hangar à l'Est, avec jouissance divise et perpétuelle de la parcelle côté Est, Nord et Sud [cf. plan du rez-de-chaussée annexé à l'état descriptif de division].

Auquel lot correspondent les 532/1.000èmes des parties communes du bâtiment B et les 234/1.000èmes des parties communes générales à l'ensemble immobilier. Mais, ce lot modifié, et comportant désormais, sur la même emprise, outre un hangar en deux parties, deux appartements.

**Mise à prix : 250.000 euros**

##### 2ème lot de vente :

- Le lot 8 de la copropriété, ce lot décrit à l'état descriptif de division comme, dans le bâtiment C, un appartement situé au rez-de-chaussée, côté Est, comprenant cuisine, séjour, cellier, salle de bains, wc, deux chambres.

Auquel lot correspondent les 370/1.000èmes des parties communes du bâtiment C et les 187/1.000èmes des parties communes générales à l'ensemble immobilier. Cet appartement, et son accès, décrits au procès-verbal descriptif du 07.07.2017.

**Mise à prix : 100.000 Euros**

##### SERVITUDES :

L'état descriptif de division publié de cette copropriété mentionne les constitutions de servitude suivantes :

- Sur le terrain compris dans le lot n° 9, du bâtiment C, a été implanté un puits d'eau potable alimentant les différents bâtiments. En conséquence, est créée une servitude de puisage sur le lot au profit de l'ensemble des bâtiments A, B et C, entraînant servitude de passage aux fins d'entretien dudit puits.

- Sur le terrain rattaché au lot n° 6 du bâtiment B, a été enfoncée une fosse septique au profit du bâtiment C. Aussi, une servitude de raccordement à cette fosse est créée au profit de l'ensemble des lots du bâtiment C, entraînant droit de passage, au profit de ces mêmes lots, afin de curer ou réparer la fosse [...] ».

Cf. « plan des réseaux » annexé à l'état descriptif de division notarié ».

**Visite** des lieux par le Ministère de la SCP ROBERTO RUDI [Tel : 04.95.20.93.72], le : mardi 20 février 2018 de 10 heures à 12 heures

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

[Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", pour consultation].

##### ETANT NOTAMMENT PRECISE :

\* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio,

\* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 2 Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à AJACCIO,

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

**Site internet :** <http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, Le 25 janvier 2018, Pour extrait. [0800115s4].

N° 62

## Caisse locale Corsopar

Siege social : 1 Avenue Napoléon III, 20000 Ajaccio

Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Caisse Locale Corsopar sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de la Caisse Locale qui se tiendra sur première convocation le 28 février 2018 siège social de la Caisse Locale 1, avenue Napoléon III à Ajaccio. Si faute de quorum cette assemblée ne pouvait se tenir une deuxième assemblée sera convoquée par voie de presse pour le 30 mars 2018.

**Début d'émargement 08h00**

**Début assemblée générale 08h15**

##### Ordre du jour

Présentation et Approbation du rapport de gestion de la CGP.

Lecture du bilan et du compte de résultat.

Présentation du rapport du CAC sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Approbation du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Quitus aux membres de la CGP.

Validation des remboursements des parts sociales et des mouvements du capital social.

Fixation de la rémunération des parts sociales.

Affectation des résultats de l'exercice.

Questions diverses.

Pouvoirs pour les formalités légales.

Les documents sociaux nécessaires à la tenue de cette assemblée pourront être consultés par les sociétaires au siège social, huit jours avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire. De même des formulaires de pouvoir de représentation l'assemblée générale seront à leur disposition

Le Président de la CGP de la Caisse Locale, B. CORBEAU

## Procédure Adaptée/Entité Adjudicatrice (Montant inférieur à 5.548.000 € HT)

**CCI2B/DC/2018.009**

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex

Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

### Correspondant :

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex

Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

### Principale(s) activité(s) du Pouvoir Adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques/activités aéroportuaires.

**Objet du marché :** Travaux de dégomme de nuit de la piste de l'aéroport de Bastia-Poretta

**Lieux d'exécution :** Aéroport de Bastia Poretta

**Type de marchés :** travaux

**Nomenclature Européenne CPV :** 45235210-8 | Resurfaçage de pistes d'envol et d'atterrissage

### Caractéristiques principales :

Il s'agit de travaux de dégomme sur les chaussées aéronautiques de l'aéroport de Bastia-Poretta.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

### Mode de passation du marché :

Procédure adaptée définie par les articles, 1er, 12.II, 27, 34.I.a du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Conformément à l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, l'Entité Adjudicatrice se réserve le droit de négocier ou d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.**

Le cas échéant, le délai de réponse de la phase de négociation ne pourra être inférieur à 10 (dix) jours à compter de l'envoi du courrier par la CCIT 2B.

### Mode de dévolution :

L'Entité Adjudicatrice a décidé de déroger à la règle de l'allotissement. Celui-ci est de nature à rendre techniquement difficile et financièrement coûteux l'exécution des prestations.

### L'avis concerne 1 marché public.

### Modalités essentielles de financement et de paiement du marché :

Les articles 110 à 131 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 portant application de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

Crédits ouverts aux sections : 130

### Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :

Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

### LA DEMANDE DE DOSSIER SE FERA PAR TELECOPIE OU COURRIER POSTAL A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale/Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique et de la Domanialité

Palais Consulaire - BP 210

20293 BASTIA Cedex

ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**LE DOSSIER SERA ADRESSE AU CANDIDAT QUI EN AURA FAIT LA DEMANDE, PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE RECEPTION**

### Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :

Le candidat produira à l'appui de sa candidature :

- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Tous documents permettant à l'acheteur la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle du candidat : au regard de sa capacité économique et financière, de ses capacités techniques et les moyens et compétences professionnels du candidat conformément à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste de Références pour des prestations similaires sur les trois dernières années.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 55 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

**Date limite de remise des offres :** Le 1er mars 2018 à 10 heures

### CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées sont examinées au regard de leurs :

- garanties et capacité économique et financières

- Capacités techniques et professionnelles

- Références pour des prestations similaires sur les trois dernières années

**CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 70 % ;

Valeur technique : 30 % ;

Un mémoire technique précisera les dispositions que l'entreprise propose pour l'exécution des prestations du présent marché, à savoir :

\* Moyens humains et matériels dédiés au chantier ;

\* La méthodologie adaptée pour réaliser cette prestation ;

\* Délai global de réalisation des prestations incluant les périodes d'approvisionnement et de préparation ;

\* Le planning prévisionnel faisant apparaître de manière détaillée les différentes phases du chantier.

**Durée de validité des offres :** 06 mois [180 jours]

**Numéro de référence attribué par l'Entité Adjudicatrice :** 2018.009

**Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute Corse  
Direction Générale/Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique et de la Domanialité

Palais Consulaire - BP 210

20293 BASTIA Cedex

ou

téléchargement sur le site: [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

### Renseignements complémentaires :

**Renseignements administratifs :** Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique

Tél : 04.95.54.44.38/04.95.54.44.66

Fax : 04.95.54.44.96

### Renseignements techniques :

Aéroport de Bastia

Tel : 04.95.54.54.61/04.95.54.54.53

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montépiano

20407 Bastia Cedex

Tel : 04.95.32.88.66/Fax : 04.95.32.88.55

**Services auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Département Juridique et Affaires Générales

Tel : 04.95.54.44.66 et 04.95.54.44.38

Fax : 04.95.54.44.96

### ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

### Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :

D'un référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

D'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07 février 2018

N° 64



VILLE DE BIGUGLIA

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°02-18

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BIGUGLIA

BP 48

20620 BIGUGLIA

TEL 04 95 58 98 58/FAX 04 95 30 72 87

Email : [mairie.biguglia@wanadoo.fr](mailto:mairie.biguglia@wanadoo.fr)

**Objet :** Achats de produits d'entretien et d'hygiène pour les Complexes Sportifs et le service technique de la commune de Biguglia.

**Type de marché :** Procédure adaptée conformément aux articles 27 et suivants du Décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Lieu exécution du marché :** MAIRIE DE BIGUGLIA

### Critères indicatifs de choix des offres :

\* Qualité des produits : 30 %

\* Prix : 30 %

\* Disponibilité des produits : 30 %

\* Délais et conditions de livraison : 10 %

**Date limite des offres :** 15 jours à compter de la parution du présent avis.

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le Mardi 06 février 2018

**Date de réception des offres :** Le Mardi 27 février 2018 à 12H00



**Procédure Adaptée/ Entité Adjudicatrice  
(Montant inférieur à 448.000 € HT)**

**CCI2B/DC/2018.010**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex

Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Correspondant :**

M. Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex

Tel : 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Principale(s) activité(s) du Pouvoir Adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques/activités aéroportuaires.

**Objet du marché :** Remplacement de la signalétique de l'aérogare de Bastia-Poretta

**Lieux d'exécution :** Aéroport de Bastia Poretta

**Type de marchés :** Fourniture et travaux

**Nomenclature Européenne CPV :** 44423400-5 | Panneaux de signalisation et articles connexes |

**Caractéristiques principales :**

Il s'agit de la dépose de panneaux existants, de la fourniture et pose de nouveaux panneaux.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**Mode de passation du marché :**

Procédure adaptée définie par les articles, 1er, 12.II, 27, 34.I.a du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Conformément à l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, l'Entité Adjudicatrice se réserve le droit de négocier ou d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.**

Le cas échéant, le délai de réponse de la phase de négociation ne pourra être inférieur à 10 (dix) jours à compter de l'envoi du courrier par la CCIT 2B.

**Mode de dévolution :**

L'Entité Adjudicatrice a décidé de déroger à la règle de l'allotissement. Celui-ci est de nature à rendre techniquement difficile et financièrement coûteux l'exécution des prestations.

**L'avis concerne 1 marché public.**

**Modalités essentielles de financement et de paiement du marché :**

\* Les articles 110 à 131 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 portant application de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

\* Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

\* Crédits ouverts aux sections : 130

**Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :**

Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**LA DEMANDE DE DOSSIER SE FERA PAR TELECOPIE OU COURRIER POSTAL A L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale/Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique et de la Domanialité

Palais consulaire - BP 210

20293 BASTIA Cedex

ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**LE DOSSIER SERA ADRESSE AU CANDIDAT QUI EN AURA FAIT LA DEMANDE, PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE RECEPTION**

**Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :**

Le candidat produira à l'appui de sa candidature :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Tous documents permettant à l'acheteur la vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle du candidat : au regard de sa capacité économique et financière, de ses capacités techniques et les moyens et compétences professionnels du candidat conformément à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste de Références pour des prestations similaires sur les trois dernières années.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

**Date limite de remise des offres :** Le 1er mars 2018 à 10 heures

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

Les candidatures qui n'ont pas été écartées sont examinées au regard de leurs :

- Garanties et capacité économique et financières

- Capacités techniques et professionnelles

- Références pour des prestations similaires sur les trois dernières années

**CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

\* Prix (60%)

\* Valeur technique (40%)

Le candidat remettra un mémoire technique qui précisera les dispositions que l'entreprise propose pour l'exécution des prestations du présent marché, à savoir :

\* La méthodologie adoptée pour chacune des phases des travaux pouvant garantir le maintien des conditions d'exploitation de la plate-forme ;

\* Moyens humains et matériels dédiés au chantier ;

\* Délai global de réalisation des prestations incluant les périodes d'approvisionnement et de préparation ;

\* Le planning prévisionnel faisant apparaître de manière détaillée les différentes phases du chantier (y compris les périodes d'approvisionnement et de préparation).

**Durée de validité des offres :** 06 mois (180 jours)

**Numéro de référence attribué par l'Entité Adjudicatrice :** 2018.010

**Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale / Département Juridique et Affaires Générales/ Bureau de la Commande Publique et de la Domanialité

Palais Consulaire - BP 210

20293 BASTIA Cedex

ou

téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Renseignements complémentaires :**

**Renseignements administratifs :** Département Juridique et Affaires Générales/Bureau de la Commande Publique

Tel : 04.95.54.44.38/04.95.54.44.66

Fax : 04.95.54.44.96

**Renseignements techniques :**

Aéroport de Bastia

Tel : 04.95.54.54.61/04.95.54.54.53

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Bastia

Chemin Montépiano

20407 Bastia Cedex

Tel : 04.95.32.88.66/Fax : 04.95.32.88.55

**Services auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Département Juridique et Affaires Générales

Tel : 04.95.54.44.66 et 04.95.54.44.38

Fax : 04.95.54.44.96

**ORGANE CHARGE DES PROCEDURES DE MEDIATION :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Place Félix-Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 06

**Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :**

\* D'un référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

\* D'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administratif (C.J.A.) et pouvant être exercé dans les délais de 31 jours ou de 06 mois en cas d'absence de publicité,

\* Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

\* Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du C.J.A. et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision par la personne publique

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07 février 2018

**N° 66**

**AVIS D'ATTRIBUTION**

**1. Pouvoir adjudicateur :**

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse

**2. Objet du marché :**

Prestations de service à caractère social et sanitaire - Service de médecine professionnelle et préventive.

**3. Mode de passation :** Procédure Adaptée

[Articles 27 et 28 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics]

**4. Attribution du marché :**

Service de Santé au Travail de la Haute-Corse - Résidence « Le Desk » Rue PARATOJO - 20200 BASTIA

**Montant annuel :**

155.700,00 € HT - 186.840,00 € TTC

**5. Date d'envoi du présent avis à la publication :** Mardi 06 février 2018

La Présidente,

**N° 67**

**Assemblée Générale de l'AAPPMA « A Truita »**

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « A Truita » sont convoqués en assemblée générale le Vendredi 2 mars à 16h, dans les locaux du CPS à Corte.

**L'Ordre du jour est le suivant :**

\* Rapport d'activité de l'exercice 2017

\* Rapport financier de l'exercice 2017

\* Approbation du rapport financier de l'exercice 2017

\* Proposition des membres de la commission de contrôle

\* Adoption du budget et du programme des activités prévisionnels 2018

\* Extension du territoire de l'AAPPMA

\* Renouvellement du bureau

\* Questions diverses.

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

N° 68

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Albertini Christophe

Les Logis de Montesoro - Bât. J 50  
20600 Bastia

**Activité :** Transport public routier de marchandises

**RCS Bastia :** A 532 969 011, 2011 A 175  
Radiation du RCS le 12/07/2013 avec effet au 27/06/2013

**Date de cessation des paiements :**  
27/06/2013

**Liquidateur :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4  
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

N° 69

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Bartoletti Rémi

"U Ponte" Erbalunga

20222 Brando

**Activité :** Restaurant Pizzeria

**RCS Bastia :** A 523 772 705, 2010 A 201

**Date de cessation des paiements :**  
15/01/2017

**Liquidateur :**

Me Jean-Pierre Celeri

22, Cours Napoléon

20000 Ajaccio

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

N° 70

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

La Pat'Rie des Crêpes [SAS]

Rt 10 - Pont de Travo

Chez A Casa di Fanny

20240 Ventiseri

**Activité :** Crêperie

**RCS Bastia :** B 828 199 182, 2017 B 199

**Date de cessation des paiements :**  
31/12/2017

**Liquidateur :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

N° 71

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Buro Corse Diffusion [SARL]

"BCD" Chez M. Michel Sorbara

Via Rossa

20253 Patrimonio

**Activité :** Négoce papèterie et articles

de bureau

**RCS Bastia :** B 807 489 174, 2014 B 594

**Date de cessation des paiements :**

30/11/2017

**Liquidateur :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

N° 72

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Matproba [SAS]

Lotissement Arbucetta

N° 21 - 20620 Biguglia

**Activité :** Vente de matériaux, bâtiments et travaux publics

**RCS Bastia :** B 814 902 144, 2015 B 584

**Date de cessation des paiements :**  
30/01/2018

**Liquidateur :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

N° 73

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

A.M.S [SAS]

Route de Donatéo

Résidence Donatéo

20260 Calvi

**Activité :** Travaux d'aménagement intérieur

**RCS Bastia :** B 822 311 486, 2016 B 545

**Date de cessation des paiements :**  
01/12/2017

**Liquidateur :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

N° 74

Par jugement en date du 30/01/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Constant Jean Louis François Victor

"Carne In Casa"

20233 Sisco

**Activité :** Boucherie, livraison à domicile

**RCS Bastia :**

**RM :** N°788 760932 [800 12 2B]

**Date de cessation des paiements :**  
01/04/2017

**Mandataire Judiciaire :**

SELARL BRMJ

[Me Bernard Roussel]

Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4

20200 Pietranera.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La SCP Me Nicole CASANOVA,

Greffiers.

## DERNIERES MINUTES

N° 75

### SECRETS D'ALCOOLS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22-01-2018 fait à CORTE [2B] il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**FORME :** Société par Actions Simplifiée  
**DENOMINATION :** SECRETS D'ALCOOLS  
**SIEGE SOCIAL :** Currigiacce - 20250 Corte

**OBJET :** La société a pour objet l'activité d'agence commerciale dans le domaine du vin, du champagne, des alcools, spiritueux et autres produits. Accessoirement l'achat et la vente de ces produits ainsi que toutes activités s'y rattachant y compris le conseil et la formation. Plus généralement toutes opérations industrielles et commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
**CAPITAL :** 1000 euros entièrement libéré  
**PRESIDENT :** Mr GUERRINI Mathieu né le 13-08-1967 à Corte [2B], demeurant au 12, Avenue de Gaulle - 20250 CORTE, de nationalité française, pour une durée illimitée.

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

**COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes.

**IMMATRICULATION :** Au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 76

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 03 janvier 2018, à PRUNELLI DI FIUMORBU [20243], il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination de la société :**

PIERI COMPANYY

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Objet :** La prestation de service d'entretien et de nettoyage d'espaces verts, la surveillance non armée d'espaces privés, l'assistance locative, l'activité de conciergerie, et toutes prestations complémentaires d'assistance à destination des particuliers et des entreprises.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

**Siège social :** Chez Mr Pierre Louis PIERI, Villa SANTONI, ABBAZIA, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU.

**Durée :** 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

**Capital social :** 600 Euros, constitué par apport en numéraire exclusivement.

**Président :** Mr Pierre Louis PIERI, Villa SANTONI, ABBAZIA, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU.

**Immatriculation :** RCS de Bastia.

Pour avis et mention.

N° 77



## Sébastien SEBASTIANI

Avocat à la Cour

35, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Tél : 04.95.58.19.20

Fax : 04.95.31.82.38

E-mail : [avocat@sebastiani.fr](mailto:avocat@sebastiani.fr)

### U CORSU

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 38.112 euros

Siège social : Domaine de CHEBIA

20221 Cervione

418 559 712 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2017, il a été convenu et décidé ce qui suit :

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier comme suit l'article 7 - capital social :

Le capital social de la société est fixé à la somme de trente-huit mille cent douze euros. Il est divisé en 250 actions entièrement libérées et de même catégorie. Les actions composant le capital social sont ainsi réparties :

La société LGC INVEST 250 actions. Mention serait faite au RCS de BASTIA.

Pour avis,

N° 78

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 29 janvier 2018, à AJACCIO [20090], il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination de la société :**

SEANERGIES

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Objet :** La recherche et développement en énergies renouvelables, l'ingénierie Energétique et Navale, l'architecture Navale et le Design industriel, l'assistance à la construction navale et la construction d'infrastructures portuaires et sous-marines, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures portuaires et sous-marines, ainsi que tous services dédiés à la plaisance.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, y compris la prise de participation dans toutes sociétés.

**Siège social :** Jardins de Bodiccione, Bâtiment C, Boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio.

**Durée :** 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

**Capital social :** 7500 Euros, constitué par apport en numéraire exclusivement.

**Président :** M. Jean Yves JASSOIS, demeurant Résidence Parc Lucie, Le Murano, Route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO

**Immatriculation :** RCS d'AJaccio.

Pour avis et mention.



N° 79



## Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour  
Spécialiste en droit fiscal  
et droit douanier

32, Boulevard Paoli, 20200 Bastia  
Tel : 04.95.37.64.79  
Fax : 04.95.38.54.71

La location-gérance du fonds de « RESIDENCE DE VACANCES » consentie le 20.01.2009 par la société « BOCCA DI FENO SARL », au capital de 228.673,53 €, ayant son siège Route de Sartène, Ldt Sappa di Cale, 20169 BONIFACIO [RCS AJACCIO 320 879 810], à la société « L'HERMITAGE », SARL au capital de 5000 €, ayant son siège 259 Marina di Fiori, 20137 PORTO-VECCHIO [RCS AJACCIO 499 679 454], a pris fin le 31.01.2018.

Pour insertion.

N° 80

## O.R.S.E.C.

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622.45 €  
Siège social : Place de l'Eglise  
20211 Novella  
339 500 993 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2017 : Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.  
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 81

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 25/01/2018, il a été constitué une SISA ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination sociale** : SISA « **HYGIE** »  
**Objet social** : Coordination thérapeutique, éducation thérapeutique et coopération entre les professionnels de santé  
**Siège social** : 8, boulevard Pasquini - 20220 ILE ROUSSE  
**Capital** : 700 €. **Durée** : 50 ans. **R.C.S.** : BASTIA  
**Gérant** : Madame **Dominique SIMEONI** demeurant Lotissement Vaitelle - Monticello.

N° 82

## FABIEN PRUCHON

S.A.R.L. au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
Chez Mr Fabien PRUCHON,  
Lieu-dit Pertuso, Route de Canetto  
20169 Bonifacio  
RCS Ajaccio 831 757 109

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/10/2017 que le capital social a été augmenté de 2.000 Euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

\* Ancienne mention :

Capital social : 1000 Euros

\* Nouvelle mention :

Capital social : 3.000 Euros

Pour avis, La Gérance.

N° 83

## SARL EON HOLDING

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1200 Euros  
Siège social : Route de Benciugnu  
Trinite - 20137 Porto-Vecchio

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2018, il a été constitué la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination** : **HOLDING EON****Capital Social** : 1200 euros**Siège Social** : Route de Benciugnu Trinite - 20137 Porto-Vecchio**Début d'activité** : 01/02/2018**Forme** : SARL**Durée** : 99 ans**Objet** : La prise de participation dans toutes sociétés de quelque nature que ce soit,

Et plus généralement, L'administration, la gestion de ces participations ; L'activité d'animation de groupe de sociétés : la détermination de la politique du groupe, sa mise en oeuvre et le contrôle de sa bonne application par les filiales ;

La prestation de services et concours de toute nature en faveur des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation.

**Gérant** : Monsieur **EON, Thomas, Max** Né le 02/05/1988 à Porto-Vecchio [2A] demeurant : Benciugnu Trinite, 20137 Porto-Vecchio Célibataire. Nationalité française  
**Immatriculation** : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président.

N° 84

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEVIE du 19-12-2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à Responsabilité Limitée**Dénomination sociale** : **ALTA ENERGIE****Siège social** : Ciniccia, 20170 LEVIE**Objet social** : Exploitation forestière, fabrication de bois énergie, traitement des déchets de bois et recyclage, travaux forestiers et agricoles**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés**Capital social** : 1000 euros**Gérance** : M. **Frédéric GRAZIANI**, demeurant Cours Simon Casanova, 20112 Mela de Tallano**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.Pour avis,  
La Gérance.

N° 85

## SASU FG

RCS Bastia 831 402 854

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31-12-2017, la résolution suivante avec effet au 01-01-2018 a été votée par l'assemblée générale extraordinaire :

**Changement de siège social** : Le siège social de la société est transféré de Borgo Revinco - Bât C2 - 20290 BORGIO à : **RN 193 - U LAGU - 20290 LUCCIANA**. Il ne subsiste aucun établissement, ni aucune activité à l'adresse de l'ancien siège social.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président.

N° 86



AVIS

## Information préalable (article 1397 al 3 du C.Civ.)

Monsieur Luc Pascal BREBANT et Madame Patricia Yvette MICHEL son épouse demeurant ensemble à CALVI (Haute-Corse) résidence Maria Stella, mariés à ROQUEBRUNE SUR ARGENS [Var] le 2 février 2011 sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu par Me BOSSU notaire à MOUTIERS, le 22 décembre 2010, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle suivant acte reçu par Me Ludovic ARNAUD notaire à VAL D'ISERE (73150) Médival, le deux février DEUX MILLE DIX-HUIT, auprès de qui seront faites toutes oppositions dans les conditions de droits commun.

Pour avis.

N° 87

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MURATO en date du 4 janvier 2018, il a été constitué une Société civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION** : **SCI FRANCESCA,****SIEGE SOCIAL** : Lieu-dit U Mucale, MURATO (Corse)

**OBJET** : L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'exploitation et la mise en valeur de terrains pour l'édification d'immeubles ou de plusieurs maisons dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui restera la propriété de la Société.

**DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL** : 100 euros**Montant des apports en numéraire** : 100 euros**Montant des apports en nature** : 0 euro**GERANCE** : Madame **MARIE-CHRISTINE NAVARRA**, demeurant Route du Couvent, MURATO (Corse),

**AGREMENT DES CESSIONS** : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

**IMMATRICULATION** : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

N° 88

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 84 parue dans le numéro 6674 du 14/07/2017 concernant l'apport fait à la SAS «L'ORRIU PRODUTTI CORSI», **il fallait lire** : L'entrée en jouissance a été fixée au 31 décembre 2017 [au lieu du 1er juillet 2017].



N° 89

## PIZZA LUCCIANA CASAMOZZA

Siège social : Station Total  
Casamozza - RN 193  
BP 81 - 20290 Lucciana  
RCS Bastia 794 029 751

## DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée générale extraordinaire du 30-11-2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Mr MARCELLI Charles Felix, gérant, né le 01-01-1947 à Piedicroce [2B], demeurant Lieu-dit Casanova-Casamozza - 20290 LUCCIANA, a été nommé liquidateur à compter du 30-11-2017 avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

N° 90

## PIZZA LUCCIANA CASAMOZZA

Siège de la liquidation :  
Station Total- Casamozza - RN 193  
BP 81 - 20290 Lucciana  
RCS Bastia 794 029 751

## RADIATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30-11-2017, après avoir entendu le rapport du liquidateur a approuvé les comptes définitifs de liquidation, - donné quitus au liquidateur Mr MARCELLI Charles Félix et l'a déchargé de son mandat, constaté un résultat de liquidation négatif et l'absence de distribution et de partage. Elle a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur.

N° 91

## CYRIANN

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 8.000 Euros  
En liquidation amiable  
Siège de liquidation :  
1, avenue du 1er Consul  
20000 Ajaccio  
R.C.S. : Ajaccio 443 100 482

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale réunie extraordinairement en date du 31 décembre 2017, enregistrée au SPFE d'Ajaccio le 28 janvier 2018, dossier 2018 03972, référence 2018 A 00186, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la société. Les comptes de liquidation ainsi que la décision prise par les associés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
La liquidatrice.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 février 2018, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée sus désignée " **FIORE DI LATTE** ", société régie par les dispositions des articles L.324-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

**Objet** : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime, et plus particulièrement l'élevage d'ovins et de caprins.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Apports** : Apports en nature : divers éléments, et droits, matériels et immatériels dépendant de l'exploitation agricole de Madame Johanna SOTON, pour laquelle il lui a été attribué le n° SIRET 49504895100018 évalués à une somme nette de 372.000 € au vu du rapport établi le 30 décembre 2017 par Monsieur Philippe COMBES, commissaire aux apports.

**Capital social** : 372.000€, divisé en 372 parts sociales de 1000€ chacune.

**Gérant associé unique** : Madame Johanna SOTON, demeurant à A Culetta, 20160 ARBORI, née le 6 décembre 1982 à Ajaccio.

La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales, en cas de pluralité d'associés. Cet agrément est donné par la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire.

N° 93

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°79, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle" du 02/02/2018 au 08/02/2018 - N°6703, concernant l'Avis de Constitution de la **SNC TABAC DU CHALET**.

**Il fallait lire - Durée de la société :**

99 ans à/c de son immatriculation.

**Et non** : 90 ans, comme cité par erreur. Le reste sans changement.

## SCP MATIVET-SUZZONI

7, Cours Napoléon, BP 317

20177 Ajaccio Cedex 1

Tél : 04 95 11 00 11

Fax : 04 95 21 09 63

Suivant acte reçu par Me Pierre-Dominique SUZZONI, notaire à AJACCIO, le 01/02/2018, enregistré au SPFE d'AJACCIO, le 07/02/2018, dossier 2018 04387, référence 2018 N 00042, contenant :

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par la SARL LITTLE CAFE, dont le siège social est à AJACCIO (20090), Lieudit Strette LA ROCADE, identifiée sous le numéro SIREN 790 823 629 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville d'AJACCIO.

Au profit de la SAS LITTLE MIVP, dont le siège social est à AJACCIO (20090), Lieudit Strette Boulevard Louis Campi, identifiée sous le numéro SIREN 832 884 779 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville d'AJACCIO. D'UN FONDS DE COMMERCE : RESTAURANT dénommé LITTLE CAFE sis et exploité à AJACCIO 20090 Lieudit Strette, boulevard Louis Campi, pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS D'AJACCIO sous le numéro 790 823 629. Moyennant le prix de : TROIS CENT MILLE EUROS (300000,00 EUR.)

Entrée en jouissance 1er février 2018. Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Pierre-Dominique SUZZONI où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion. Le notaire.

N° 95

## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°2, parue dans le journal "l'Informateur Corse Nouvelle" du 26/01/2018 au 1er/02/2018 - N°6702, concernant l'Avis de Constitution de la **SAS U SAN DAMIANU**.

**Il a été omis de préciser "Alinéa"**

**Siège social** : Col de Gradella, Commune de Cognocoli-Monticchi, Porticcio (Corse).

**Il a été omis de préciser "Alinéa"**

**Président** : Col de Gradella, Commune de Cognocoli-Monticchi, Porticcio (Corse).

Le reste sans changement.

N° 96

## CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Suivant acte S. S. P. du 30 01 2018, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination** : **EURL O.C PLOMBERIE**

**Nom de commercial** :

**EURL O.C PLOMBERIE**

**Siège social** : Poggiale de Figari, 20114 Figari

**Objet** : La Société a pour objet :

La création, l'acquisition, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous fonds de commerce d'entreprise de plomberie et de son accessoire.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital** : 1000 Euros.

**Gérant** : Monsieur **CAPPONI Olivier**, Né le 6 octobre 1973 à Porto-Vecchio, demeurant à, Poggiale de Figari 20114 FIGARI, Nationalité Française

**Immatriculation** : Au registre du commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour Avis,  
La Gérance.

N° 97

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Eccica Suarella du 1er janvier 2018, Il a été constituée une Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** :

**DOMAINE MARTINI ET FILS**

**Siège** : ECCICA SUARELLA (20117), Le Pont de la Pierre

**Durée** : 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

**Objet** : Exploitation d'un domaine viticole

**Capital** : 1000 euros

**Gérance** : Ont été nommés cogérants de la société sans limitation de durée :

M. **Pierre-Louis BILES**, demeurant à 17, Castello Rosso 20166 PIETROSELLA

M. **Pierre-André, Roger, Jules MARY**, demeurant à 22 Allée des Myrthes 20166 PIETROSELLA.

Pour avis,  
La gérance.

N° 98

**SOMATECO**  
 SOCIETE MATERIEL  
 ELECTROMENAGER CORSE  
**Sigle** : « **SOMATECO** »  
 SARL au capital de 7.622,45 €  
 Siège : Maison Meyer  
 Lieu Dit Casarone,  
 Quartier Monte-Carlo  
 20600 Furiani  
 RCS Bastia 353 049 851

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 04/01/2018, le siège social a été transféré à compter du même jour à l'adresse suivante :

**Centre Commercial Grand Sud, Local 6A, San Lorenzu, 20620 BIGUGLIA.**

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

N° 99

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/02/2018, il a été constituée une Société

**Dénomination sociale** : **DSF RE-NOVATION**

**Siège social** : 18 rue Dr Del Pellegrino, 20000 Ajaccio

**Forme** : SASU

**Capital** : 1000 Euros

**Objet social** : Entreprise de bâtiment, rénovation décoration et aménagement d'intérieurs, notamment maçonnerie, menuiserie, peinture, carrelage, revêtements durs et souples, achat, vente, de fournitures diverses et décoration. Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance

**Président** : Madame **Sonia da Conceição MARQUES PINTO** demeurant : Pozzaccio, 20138 Coti Chiavari élu pour une durée indéterminée

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

# Fontaine à eau de source Corse



**FUNTANA CORSA**  
 (Haute Corse)  
 ☎ 04.95.30.94.39  
 Fax : 04.95.30.94.52  
 Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

**SODIFO**  
 (Corse Du Sud)  
 20090 AJACCIO  
 ☎ 04.95.10.79.31  
 Fax : 04.95.22 68.04  
 Courriel : sodifo@wanadoo.fr

ÉCONOMIE

# LA BANQUE DE FRANCE FAIT DANS LA PÉDAGOGIE



**Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière, mesquestiondargent.fr, a fêté son premier anniversaire le 24 janvier. Ce site mis en place par la Banque de France a pour but d'apporter des réponses en trois clics.**

**Le constat**, posé par une enquête internationale, est sans appel: les Français ne sont pas, et de loin, les premiers de la classe en termes de connaissance du monde économique et financier. C'est pour remédier à cet état de fait que l'Etat a confié à la Banque de France (BdF) le rôle d'opérateur national de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière. Une mission que l'établissement a entendu remplir en se dotant du portail mesquestiondargent.fr, qui vient de fêter son premier anniversaire. «*Nous souhaitons que le succès d'estime qu'il a déjà rencontré se multiplie*», souligne Jean-Charles Sananes, directeur régional de la BdF, indiquant que le site a déjà enregistré plus de 170 000 visiteurs.

Construit à destination de tout public, cet outil moderne et ludique fédère l'ensemble des initiatives qui répondent aux questions que les citoyens peuvent rencontrer au quotidien sur les différents aspects des finances. Avec pour but affiché d'y répondre en en trois clics de manière fiable, neutre, actualisée, gratuite et pédagogique. Simple d'utilisation, le portail se décline ainsi autour d'une arborescence divisée en 8 rubriques et 100 thématiques qui viennent apporter des réponses à de nombreuses situations. On peut ainsi par exemple y trouver des données utiles pour faire ses comptes, ou pour choisir une assurance-vie, chercher des informations pour comprendre l'intérêt de l'épargne, fixer son âge de départ à la retraite ou encore trouver une aide suite à la perte de son emploi. Dans le cadre d'une convention avec l'Education nationale, une rubrique plus spécifique est par ailleurs dédiée aux enseignants et met à disposition du matériel pour parler d'économie aux enfants. Enfin, une dernière rubrique est orientée vers les intervenants sociaux afin qu'ils puissent accompagner les publics en difficulté et faire de la pédagogie, dans le but d'éviter les situations de surendettement. ■ **Manon PERELLI**

## DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACCUEIL POUR NE PLUS FAIRE LA QUEUE AU GUICHET

Afin de rendre ses services d'accueil personnalisé plus efficaces et de mieux répondre aux attentes des particuliers et des chefs d'entreprises, depuis le 2 janvier il faut désormais prendre rendez-vous pour accéder aux services de la BdF. Une modalité qui permet de gagner du temps en ne faisant plus la queue au guichet, et qui s'effectue soit par le site Internet de l'institution\* soit par téléphone au 04 95 51 57 91 pour la succursale de Corse-du-Sud, soit au 04 95 32 82 06 pour la succursale de Haute-Corse.

À noter également que depuis le 4 décembre dernier, chacun a la possibilité de poser ses questions relevant des domaines bancaire ou financier, déposer une demande de droit au compte ou accéder aux grands fichiers directement depuis Internet. ■ **MP**

\* <https://www.banque-France.fr/>

Photo Manon Perelli



# DEUX COMMISSIONS POUR TENTER DE RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ

**Lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, les deux commissions ad hoc créées lors de la précédente mandature, l'une chargée d'étudier la faisabilité de l'instauration d'un revenu universel en Corse et l'autre relative à la démarche «Territoire zéro chômeur de longue durée» ont été pérennisées.**

Dans la droite ligne du plan de lutte contre la précarité adopté lors de la mandature précédente, deux commissions ad hoc relative, pour l'une, à l'expérimentation «Territoire zéro chômeur de longue durée» (TZCLD), et chargée, pour l'autre, d'étudier la faisabilité d'un revenu de base et d'en expérimenter la mise en œuvre en Corse avaient été créées. À l'occasion de la session du 2 février, Jean-Guy Talamoni a présenté deux rapports à l'Assemblée de Corse prévoyant de les pérenniser.

Dans un premier temps, le président de l'Assemblée de Corse a ainsi rappelé que l'expérimentation TZCLD conduite au niveau national suite à une loi de février 2016, concerne actuellement dix territoires qui se sont vus dotés d'un fonds de 15 M€ par an pour financer 2000 emplois à hauteur de 70% du Smic jusqu'en 2021. Une démarche qui a débuté depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017 et qui commencerait d'ores et déjà à donner de bons résultats, selon Jean-Christophe Angelini, le président de l'Agence de développement économique de la Corse. L'enjeu pour la Corse est que, courant 2019, une loi devrait ouvrir une deuxième phase d'expérimentation en permettant à de nouveaux territoires «prêts» d'y participer. La commission ad hoc a donc pour objectif d'effectuer ces travaux préparatoires. «TZCLD n'est pas un nouveau dispositif de lutte contre le chômage mais une démarche fondée sur un triple constat, a indiqué Jean-Guy Talamoni devant les conseillers territoriaux. Premièrement, personne n'est inemployable. Un chômeur de longue durée a des compétences qu'il peut mettre à profit. Deuxièmement, s'il manque des emplois, il y a nécessairement du travail pour tout le monde puisque nombre de besoins ne sont pas satisfaits. Enfin, les moyens financiers existent. La prise en charge de chaque chômeur de longue durée coûte aux pouvoirs publics environ 18 000€ par an [...] Ce sont 18 000€

qui pourraient être redirigés pour rémunérer un emploi».

Avec plus 7 000 demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an fin 2017, si l'île était sélectionnée pour faire partie de l'expérimentation, la démarche pourrait donc concerner un nombre important de personnes.

Dans la même veine, l'Assemblée s'est par la suite penchée sur la pérennisation de la commission ad hoc chargée d'étudier la faisabilité de la mise en œuvre d'un revenu de base en Corse, qui avait été créée en janvier 2017. Pour rappel, l'idée étant de verser à chacun, tout au long de sa vie, un revenu suffisant pour satisfaire ses besoins élémentaires. «Le revenu de base semblait alors être une piste à explorer comme une réponse possible aux défis qui se posent à l'île: lutte contre la pauvreté, construction d'un modèle de société, impact de la transition technologique sur le travail et sur l'emploi, complexité du système d'aides sociales», a souligné Jean-Guy Talamoni.

La commission qui s'est déjà réunie à deux reprises sous la précédente mandature a révélé que les dispositifs d'aides sociales étaient d'une extrême complexité, ce qui a pour conséquence, entre autres choses, un non recours accru. «Le coût humain est inestimable car il est générateur d'exclusions: il accentue la précarité et précipite parfois dans la misère ceux qui sont le plus dans le besoin», a regretté le président de l'Assemblée, précisant par ailleurs que la réflexion se poursuit pour pouvoir lancer une expérimentation en Corse. «Elle demande du temps car elle concerne un système fiscal et social sur lequel nous entendons agir dans le cadre de nos propositions pour un «statut fiscal et social de la Corse». Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité, permettant aux commissions de poursuivre leurs travaux. ■ Manon PERELLI

# La sélection de la rédaction



## MDLSX

En 1991, Enrico Casagrande et Daniela Nicolò fondaient à Rimini la compagnie Motus. Pour ce couple d'artistes-chercheurs, il n'y a pas de frontière entre pays, moments historiques ou disciplines, ni entre l'art et l'engagement civil. Leur travail s'empare des questions de société ou des thèmes d'actualité abordés au travers d'œuvres aussi bien classiques que contemporaines, qu'ils reprennent l'*Antigone* de Sophocle, adaptent des romans de Pasolini et Camus, s'inspirent des toiles de Paul Klee ou de l'opéra baroque *King Arthur* de Purcell. En 2005, la comédienne Silvia Calderoni rejoint la compagnie, avec laquelle elle crée, en 2015, ce MDLSX. Un spectacle-performance à la croisée du théâtre, de la danse, de la vidéo et du D-J set, qui lui a valu de recevoir en 2017 le Best performer Award du Dublin Fringe Festival 2017. Elle monte en scène

comme un boxeur poids plume monte sur un ring, pour assener un monologue (en italien surtitré) ponctué par les musiques des Smiths, Buddy Holly, Placebo, Talking heads ou Stromae et qui entremêle notes autobiographiques et citations littéraires. Il est question des frontières sexuelles, de la question des genres, des normes sociales. Jouant avec sa propre image filmée et des images documentaires, Silvia Calderoni se met à nu, au propre comme au figuré, pour régler quelques comptes avec les désarrois de l'adolescence, le regard des autres, les idées reçues. ■

Le 18 février, 17h. Fabrique de théâtre. ☎ 04 95 39 01 65 & [www.theatrealibi.fr](http://www.theatrealibi.fr)

## Le portrait de Dorian Gray

Lancé dans une quête de plaisirs qui le conduit à la débauche, la cruauté et le meurtre, un jeune dandy conserve la grâce et la beauté de sa jeunesse, tandis que son portrait vieillit et reflète le flétrissement de son âme. Écrit suite à la commande d'un éditeur américain, *Le portrait de Dorian Gray* suscita, lors de sa parution en Angleterre, un petit scandale au sein de la société victorienne. Les critiques, bien que s'accordant généralement à reconnaître les qualités littéraires de l'œuvre, reprochèrent à l'auteur son absence de morale, estimant qu'il n'avait pas su [ou voulu ?] condamner explicitement le caractère monstrueux de son personnage. Wilde, de son côté, ne fit rien pour démentir ses détracteurs, affirmant au contraire que la recherche esthétique devait primer sur la préoccupation éthique. Comédien, metteur en scène, scénariste, Thomas Le Douarec est depuis des années fasciné non seulement par le personnage de Dorian Gray, mais pour le roman en lui-même. Au point qu'il en a réalisé plusieurs adaptations pour la scène, dont une comédie musicale, en 2011. Cette dernière version en date s'attache à conserver l'esprit de Wilde et la beauté du texte original dont plusieurs passages ont été intégralement conservés et qui, à l'image de Dorian Gray, n'a pas pris une ride. ■

Le 16 février, 20h30. Espace culturel Charles Rocchi, Biguglia. ☎ 04 95 34 86 95 & [www.espaceculturelbiguglia.com](http://www.espaceculturelbiguglia.com)

Le 17 février, 21h. Théâtre de Propriano. ☎ 04 95 76 70 00 & [theatredepropriano.com](http://theatredepropriano.com)

## Festival du cinéma espagnol et latino-américain

Cette XXI<sup>e</sup> édition explore le meilleur de la production cinématographique espagnole et latino-américaine [Chili, Argentine, Venezuela] récente à travers un panel de 19 films dont 6 longs-métrages en compétition. Cinéma de littérature, cinéma de femmes, premières œuvres, cinéma d'animation, films d'auteur, documentaires, inédits ou avant-premières : il sera question tour à tour d'adolescence et d'enfance tourmentées, de dépassement de soi, des expériences de vie dans des contextes sociaux et politiques difficiles, de crise économique et de bulles immobilières... Ou encore de phénomènes paranormaux avec *Verónica*, film espagnol de Paco Plaza 7 fois nommé aux Goya, inspiré de faits réels : le dossier Vallecas est le seul cas de phénomènes paranormaux reconnus dans un rapport de police espagnol. Invités de ce festival : Quentin Ravelli, sociologue, chargé de recherche au CNRS et réalisateur du documentaire *Bricks* consacré à la crise économique espagnole ; Santiago Alverù, acteur principal de *Selfie*, comédie en compétition cette année ; Luis E. Parés, historien du cinéma, programmateur dans différents festivals et réalisateur. ■

Du 16 au 24 février. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 06 47 17 25 68 & [www.latinita.fr](http://www.latinita.fr)





## Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



# 30

Balagne, Cortecais

Lundi 12 Février

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h15 Foire de l'Île-Rousse - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Marathon - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 15h20 Noob - 16h05 Zikspotting - 16h50 Noob - 17h10 A votre Service - 17h20 Clips Musicaux - 17h45 Jean Menconi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Foire de l'Île-Rousse - 20h55 Marathon - 21h45 Zikspotting - 22h00 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 15 Février

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 La fête des garçons - 13h40 A votre Service - 14h30 Wedding Present - 16h35 Noob - 16h55 Associ - 17h25 Pologne, histoire de marionnettes - 18h15 La vase monte - 19h30 Nutiziale - 19h40 Les jours ici - 20h55 Jamie Lidell - 21h40 Noob - 22h20 Autoroute Express - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h10 Zikspotting - 23h25 La Terre Vue du Sport - 0h00 Nutiziale



# 30

National



# 390

National

Mardi 13 Février

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h35 Jean Menconi - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h10 La vase monte - 14h30 Jamie Lidell - 15h55 Clips Musicaux - 16h15 Zikspotting - 16h30 A votre Service - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Pologne, histoire de marionnettes - 20h35 UNSS cross country Calvi - 21h05 La vase monte - 22h20 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 16 Février

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Pologne, histoire de marionnettes - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Jean Menconi - 14h30 UNSS cross country Calvi - 15h05 La Terre Vue du Sport - 15h10 Foire de l'Île-Rousse - 15h50 Les jours ici - 17h35 Noob - 17h55 Clips Musicaux - 18h15 Zikspotting - 18h30 Wedding Present - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Motorhead - 21h40 Soleil solitudes - 22h30 Nutiziale - 22h40 Marathon - 23h35 A votre Service - 0h00 Nutiziale



# 95

Bastia

Mercredi 14 Février

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Soleil solitudes - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Pologne, histoire de marionnettes - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Zikspotting - 14h30 Motorhead - 15h45 Entre deux feux - 17h10 Noob - 17h30 Zikspotting - 17h45 Marathon - 18h40 Soleil solitudes - 19h30 Nutiziale - 19h40 La fête des garçons - 20h40 Wedding Present - 21h40 Pologne, histoire de marionnettes - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



# 30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



[www.telepaese.corsica](http://www.telepaese.corsica)





**agir  
PLUS**

**CHAUFFAGE BOIS  
ISOLATION DES COMBLES  
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

**VOS TRAVAUX  
100% SUBVENTIONNÉS\*!**

**VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR [corse-energia.fr](http://corse-energia.fr)**



**\*Aide plafonnée sur la base du prix moyen constaté. Sous conditions de ressources.**  
L'énergie est notre avenir, économisons-la ! L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.